



SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

Bulletin municipal – Janvier 2026



L'édito

Chères Pétriarviennes, chers Pétriarviens,

L'année 2025 se termine avec une situation internationale toujours aussi inquiétante, un monde en proie à des guerres sans fin, des désordres et des violences qui suscitent incertitude et angoisse. À l'aube de cette nouvelle année, je forme le vœu que ces pays trouvent un accord de paix durable.

Au niveau national, c'est aussi le temps des incertitudes et des inquiétudes. Notre pays traverse une véritable pagaille politique : au moment où j'écris ces mots, en cette fin d'année, nous n'avons toujours pas de budget pour 2026.

Cette crise politique majeure aura inévitablement des répercussions sur notre budget communal. Nous ignorons encore quel sera le soutien de l'État, quelles dépenses supplémentaires seront imposées aux collectivités, ou quel sera l'impact de certaines décisions qui pourraient retarder nos projets.

Malgré ces notes négatives, en 2025, la commune a pu engager des travaux. Nous avons procédé au remplacement de la cuisinière, de la hotte et de l'évier dans la cuisine des salles communales. Des travaux de raccordement en eau ont été également réalisés au niveau du bar du Bistrot associatif afin d'améliorer son fonctionnement. Le montant total de ces travaux s'élève à 12 970 € TTC. Le comité des fêtes a participé au financement à hauteur de 5 000 € ; la municipalité le remercie chaleureusement pour son soutien.

Les travaux de réfection de la toiture du clocher de l'église ont pu être réalisés malgré la présence des abeilles et être menés à bien dans de bonnes conditions. Profitant de cette intervention, nous avons également fait

Le sommaire

L'édito

P. 1-2

Vie locale

P. 3-21

Environnement

P. 22-24

Aménagement du territoire

P. 25-31

Économie

P. 32-36

Intercommunalité

P. 37-38

Communication

P. 39-41

Infos pratiques

P. 42-48

restaurer le coq du clocher afin de préserver et mettre en valeur ce symbole de notre patrimoine. La toiture des dépendances situées près des arcades a également été rénovée. Il restera, au début de l'année 2026, à intervenir sur la toiture côté sud de la mairie ainsi que sur celle du four communal. Ces dernières étapes permettront de clore définitivement le dossier du sinistre survenu le 20 mai 2022.

Le rétrofit de l'éclairage public est achevé, après presque un an de fonctionnement, le premier bilan confirme la réalisation d'économies d'énergie significatives.

Comme les années précédentes, je tiens à saluer et remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles pour leur engagement et leur disponibilité. Grâce à eux, de nombreuses actions ont pu être réalisées : nettoyage de la parcelle derrière l'église, entretien du gîte et du cimetière, fixation des panneaux de signalisation, déplacement des tableaux d'affichage, et bien d'autres encore. Leur contribution est précieuse pour la vie et le bon état général de notre commune.

Au cours de l'année, la commune a sollicité le CAUE afin d'accompagner sa réflexion sur l'aménagement de la place de l'Eglise et du terrain attenant. Une réunion publique se tiendra le 10 février afin de présenter les résultats de cette étude. Cet appui permettra d'envisager des solutions adaptées et cohérentes pour valoriser ces espaces.

En 2025, la vie associative a une nouvelle fois été particulièrement dynamique, avec de nombreux événements marquants : l'exposition *In Situ à Saint-Pierre-sur-Rêve* (10^{ème} édition), des concerts, la fête des Lumières du 15 août qui a, une fois encore, rencontré un beau succès, ainsi que les animations au Moulin de Gô et les conférences de l'association In Vivo. La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles pour leur engagement et leur précieuse implication.

En 2026, notre commune sera concernée par le recensement de la population. Celui-ci sera réalisé par Virginie Riquin qui se rendra à votre domicile afin de vous expliquer la démarche et la méthodologie. Je vous remercie par avance de lui réserver un bon accueil. Ce recensement est essentiel car il conditionne notamment le montant des dotations de l'État versées à la commune.

L'année 2026 sera également marquée par les élections municipales. Vous serez appelés aux urnes les 15 et 22 mars 2026 afin d'élire la future équipe municipale.

En cette fin d'année, nos pensées se tournent vers celles et ceux qui nous ont quittés en 2025. Je veux plus spécialement saluer la mémoire de Valérie, disparue en début d'année, qui a consacré plus de vingt ans à la garderie de l'école, ainsi que celle de Sébastien, parti aussi beaucoup trop jeune, et très investi dans la vie associative, notamment au sein du comité des fêtes. J'adresse à leurs familles et à leurs proches toute ma sympathie.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal pour sa cohésion et son engagement, ainsi que le personnel communal et le service technique pour leur travail au service de la collectivité. J'adresse également un remerciement tout particulier à Marie-Pascale qui achève bénévolement la dernière phase du chantier d'archivage à la mairie. Merci pour son investissement remarquable.

À l'aube de cette nouvelle année, l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux. Que 2026 vous apporte, ainsi qu'à vos proches, santé, sérénité et réussite. Qu'elle soit riche en projets, en rencontres et en belles satisfactions.

Christian Le Blanc, maire

État civil 2025

Naissance

Anselme Beslier, le 20 janvier 2025 - la Métairie des Grands Auvers
 Julia Le Borgne, le 2 septembre 2025 - la Bondie
 Leonardo Huault-Garcia, le 7 novembre 2025 - 1 place de la Forge

Décès

Valérie Le Bris, épouse Charpentier, le 15 janvier 2025
 Marguerite Malet, épouse Huaumé, le 2 octobre 2025
 Sébastien Millet, le 25 novembre 2025

Pacs

Daphné Chauvin et Germain Ménard, le 28 mai 2025
 Alejandra Garcia-Montiel et Rodolphe Huault, le 1^{er} juillet 2025

Nouveaux habitants et résidents

Franck et Virginie Riquin-Péan et leurs enfants Camille et Simon, au 1565 chemin des Tibouchères
 Éric et Florence Reumeau, au 10 rue des Tisserands
 Charlotte Marçais, la Moineterie

Portraits de nouveaux Pétriarviens

Simon, Virginie, Franck et Camille Riquin-Péan

« Nous sommes la famille Riquin-Péan : Franck, Virginie, Camille et Simon. Nous sommes arrivés à Saint-Pierre-sur-Rêve en 2019 grâce à l'achat d'un terrain avec de superbes ruines à rénover au lieu-dit les Tibouchères.



La famille Riquin-Péan... et son petit coin de paradis

La première étape de notre projet fut de planter des fruitiers, des patates et des rêves à réaliser. En 2023, nous obtenons un permis de construire une petite extension pour y loger. Seulement voilà, notre arrivée se fait attendre car notre maison de Vaiges ne voulait pas nous laisser partir ! Comme elle a enfin trouvé une nouvelle famille à chérir, nous avons eu l'immense plaisir cet été 2025 de pouvoir nous installer sur notre terrain, en mode camping. Nous y faisons pousser maintenant nos activités indépendantes respectives en tant qu'artisan cordiste pour Franck et animatrice d'atelier d'écriture pour Virginie. Mais également notre projet de vie paisible et vivante à la campagne. La construction est prévue pour 2026...

Nous ne manquerons pas de fêter ça au Bistrot, bien entendu ! »

Eric et Florence Reumeau

Une nouvelle vie à Saint-Pierre-sur-Erve : l'histoire d'Éric et Florence

Ils viennent d'Aix-en-Provence où ils habitaient depuis 1961 pour Éric et où Florence est née.

La famille d'Éric résidait toujours dans la région de la Mayenne, tandis qu'ils avaient un pied-à-terre à Chailland, où ils passaient souvent du temps à explorer des lieux tels que Sainte-Suzanne et les grottes de Saulges. Ce contact avec la nature et le patrimoine local leur a permis de développer une affection pour cette belle région.

Loïc, leur fils, a fait le choix d'acheter une maison à Saint-Pierre-sur-Erve. C'est à ce moment-là qu'ils ont rencontré Jean-Noël, l'ancien propriétaire de leur nouvelle maison. Ils ont été séduits par la tranquillité de ce village. En novembre 2020, après avoir vendu leur maison à Chailland, ils ont fait l'acquisition de leur propriété à Saint-Pierre et les travaux y ont débuté en mars 2021.

Éperdument amoureux de Saint-Pierre, Éric et Florence apprécient les interactions conviviales et le dynamisme social du village, notamment lors des événements comme la fête des Lumières. Contrairement à Aix-en-Provence, où ils ne connaissent pas tous les prénoms de leurs voisins situés dans le lotissement, ici, tout est plus familial. Les soirées passées au Bistrot sont autant d'occasions d'échanges enrichissants renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance.

La densité de la population favorise un espace de vie agréable, où le milieu rural prime sur l'agitation citadine. Éric et Florence se retrouvent dans des valeurs simples, cherchant avant tout le calme et la tranquillité. Ils apprécient de pouvoir prendre le temps de vivre sans les embouteillages.

Pour Florence, la vie à Saint-Pierre rime avec simplicité. Elle profite de ses petits-enfants et prend plaisir à randonner, à cueillir des champignons et à confectionner des liqueurs à partir de produits naturels tels que le genièvre, le thym, la menthe... De son côté, Éric trouve également son bonheur, notamment lorsqu'il emmène son petit-fils au car pour aller à l'école mais aussi dans son loisir préféré, la pétanque, sans oublier son passe-temps favori, le bricolage !

Ils souhaitent continuer à se rendre utiles et participer à la vie du village. Leur sentiment d'accueil chaleureux s'est renforcé : « *On se sent bien au sein de ce village, et tout le monde est gentil* », affirment-ils avec enthousiasme. À Saint-Pierre, Florence se sent en sécurité, ce qui renforce les relations de bon voisinage qui caractérisent cette commune.

Enfin, le climat de Saint-Pierre, avec son ciel gris (parfois), ne constitue pas un frein à leur épanouissement. Au contraire, ils ont appris à goûter à la beauté des saisons.

Éric et Florence sont heureux de se sentir chez eux, entourés d'habitants bienveillants et d'une communauté vivante.



*Florence et Eric Reumeau,
Pétriariens heureux !*

Ils nous ont quittés cette année

Valérie Le Bris, épouse Charpentier

Hommage à la mémoire d'une belle personne, discret pilier de la vie communale

Valérie nous a quittés le 15 janvier 2025. Son départ nous a laissés dans une profonde tristesse. Avec toute la discrétion qui la caractérisait, elle a eu un véritable impact sur la vie de la commune.

Valérie a signé son premier contrat en mairie le 31 mai 2001, pour effectuer un remplacement. Rapidement les contrats se sont enchaînés pour assurer divers postes à l'école : la garderie, la cantine, le ménage, le remplacement de l'ATSEM et plus tard, au gîte communal, le ménage et l'accueil des touristes. Grâce à son travail, à sa disponibilité et à son professionnalisme, nous avons pu bénéficier de nombreux avis positifs. Elle a su créer une atmosphère accueillante et chaleureuse qui a fait de notre gîte un lieu prisé par les visiteurs.



Valérie, lors du pique-nique de fin d'année scolaire 2023

Nous nous souviendrons de sa générosité, de sa gentillesse, de sa discrétion, de son courage et de sa détermination qui étaient une source d'inspiration pour nous tous.

Valérie était très appréciée de ses collègues, des enfants et des parents. Elle a su créer des liens authentiques avec tous grâce à son écoute, à son empathie, à sa douceur bienveillante. Après le goûter, Valérie prenait les plus grands et leur faisait faire leurs leçons : entraînement à la lecture, dictée de mots, récitation de poésies. Les rires et les jeux des enfants

résonnaient dans le hall d'entrée et, quand les parents venaient chercher leurs bambins, il n'était pas rare que certains râlent, ne voulant pas quitter le paisible lieu. Il y avait aussi toutes les petites attentions : la conception de cadeaux et les gâteaux qu'apportait Valérie, excellente pâtissière. Les parents étaient en confiance, ravis : ils ne tarissaient pas d'éloges.

Souvent, Valérie se rappelle à notre souvenir. Elle restera encore longtemps dans nos cœurs. Bien sûr, nous pensons à ses quatre enfants Alison, Dylan, Jordan, Nelson, à Frédéric et à leurs deux petits-enfants dont elle était si fière.

Sébastien Millet

Hommage au travers d'un extrait d'une chanson d'Enzo Enzo et Kent, *Juste quelqu'un de bien*

Cette version a été réécrite et chantée à l'occasion d'une fête bucolique au bord de l'Erve pour célébrer les quarante ans de Stéphanie & Sébastien :

*Et puis au fin fond de sa grange, chantonne le beau Sébastien
Au volant d'sa deux ch'vaux orange, un bûch'ron sexy canadien
Qui pingue, qui pongue, qui pêche, qui sème, qui plante ou qui tronçonne
Qui a toujours la gorge sèche, avec sa gross'voix qui détonne
Il dit bonjour à tout Saint-Pierre, il est léger comme un oiseau
Après qu'il a bu quelques bières, avec les copains du Bistrot
On est ses potes, on est ses « man », on est ses sœurs, on est ses fils,
Quand il câline Estéban, et se fait chambrer par Pieris
Juste quelqu'un de bien... Un ami à qui l'on tient...
On est dans un'pub Ricorée, on est dans une pub Ricard,
Au bord de l'Erve, cett'maisonnée, ressemble au plus joli des bars,
Deux épis d'blé, deux têtes blondes, la vie ressemble à une fête
Au plus bel endroit du monde, Sébastien, Stéphanie, vous êtes
Juste quelqu'un de bien... Des amis à qui l'on tient...*



Seb aux mille haies

La maison du bonheur a vécu un drôle de drame donné par un drôle de gars. Le plus costaud des Pétriariens, le plus charismatique, le plus amusant, nous a enlevé l'envie de rire. Sébastien Millet a tant donné au village, à la 3C, et il lui restait tant à faire : aimer sa famille, ses amis, ses collègues, accueillir le petit Leonardo, regarder l'Erve couler, surveiller de près les bénévoles bistrotiers, organiser la fête du quinze août et l'exposition *In Situ* à Saint-Pierre-sur-Rêve, planter mille haies...

Vous le rencontrerez maintes fois au travers de ce bulletin, témoignage de son implication dans de nombreux projets communaux et intercommunaux, ainsi que du plaisir qu'il apportait par sa simple présence.

Marguerite Malet, épouse Huaumé

La discrète épouse de notre doyen s'est éteinte le 2 octobre 2025 à l'âge de 86 ans

Née en 1939 dans notre commune, elle a passé ses premières années à Glatigné, chez ses parents cultivateurs. Au retour d'Algérie de Léon Huaumé, en 1958, le couple s'installe à la Lèverie. De la vie quotidienne d'alors aux évolutions du monde agricole sur la seconde moitié du XX^{ème} siècle, vous pourrez retrouver nombre de souvenirs et anecdotes transmis par les deux époux à l'occasion du recueil publié dans le bulletin communal de janvier 2023. Nous adressons toute notre sympathie à sa famille.

Quelques nouvelles des écoles du RPI de l'E.R.V.E.

Les trois enseignants du RPI se sont réunis pour proposer cette rétrospective

L'année scolaire 2024-2025 s'est terminée par trois projets importants concernant le RPI de l'E.R.V.E (Ecoles Regroupées de la Vallée de l'Erve : trois écoles pour quatre communes). Tout d'abord, les trois classes ont monté un spectacle sur scène à l'auditorium des Coëvrons autour d'albums de littérature de jeunesse. Ce fut un très beau moment mêlant théâtre, danse, chant et musique.

Puis les classes de Chémeré-le-Roi et Saulges sont parties une journée visiter les jardins et le château des Arcis à Meslay-du-Maine. Enfin, la classe de cycle 3 de Thorigné-en-Charnie a profité de la dernière semaine d'école au mois de juillet pour sortir à vélo dans les communes avoisinantes. Au programme : visite du château médiéval de Sainte-Suzanne, du château de Linières à Ballée et des grottes de la vallée de l'Erve. Ce fut aussi une bonne manière de dire au revoir aux treize CM2 qui ont quitté l'école pour les différents collèges de secteur.

Pour cette année 2025-2026, 49 élèves sont répartis sur le RPI. Delphine Brault est toujours en charge des 21 élèves de maternelle à Chémeré-le-Roi, Elise Deneuve des 14 élèves de CP-CE1 à Saulges et Thomas Pavé des 14 élèves de CE2-CM1-CM2 à Thorigné-en-Charnie. L'équipe pédagogique est donc restée inchangée par rapport à l'année dernière. Les garderies de Saulges et Saint-Pierre accueillent les enfants à partir de 7h15 et jusqu'à 18h45 le soir.



Les élèves de maternelle, de CP-CE et de CM

De nombreux projets sont à nouveau prévus cette année : projets qui ne pourraient avoir lieu sans le soutien inconditionnel des quatre municipalités et de l'Association de Parents d'Elèves que nous remercions chaleureusement pour leur aide. Cette année, outre les sorties au cinéma, au conservatoire des Coëvrons ou les interventions d'éducateurs sportifs des communautés de communes, l'ensemble du RPI participera à un gros projet piloté par Natura 2000 sur la protection de l'environnement de la vallée de l'Erve. Enfin, les trois classes partiront une semaine au mois de mars à Primel-Trégastel pour une classe de mer dans le Finistère. Une année donc très riche en projets et motivante pour chaque enfant de l'école.

La page de l'Association des Parents d'Elèves de l'E.R.V.E.

L'Association des Parents d'Elèves (APE) regroupe des parents bénévoles au sein des quatre communes du RPI. Elle revient pour nous sur la rentrée scolaire 2025 des classes maternelle et élémentaires, sur ses missions, ainsi que sur le calendrier de ses actions.



La rentrée 2025 et ses nouveautés

La rentrée scolaire a eu lieu le lundi 1^{er} septembre 2025. Les enfants étaient heureux de retrouver leur école ainsi que les trois enseignants de notre beau RPI. Suite à cette rentrée, comme tous les ans, a eu lieu notre assemblée générale à laquelle peu de parents ont participé. Nous avons présenté les comptes de l'année passée et aussi les actions à venir pour cette nouvelle année scolaire.

L'APE est plus que jamais importante pour nos écoles, elle permet de soutenir financièrement les sorties ou activités prévues pour nos enfants. Elle permet de renforcer les liens entre toutes les familles du RPI, mais aussi avec les habitants de nos communes, par le biais des actions que nous pouvons mettre en place. Nous tenons également à remercier les comités des fêtes, pour leur soutien matériel et pour nous inviter lors de leurs différentes manifestations. Merci à ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année et aux parents qui ont quitté le RPI au mois de juin, certains d'entre eux ayant largement contribué au bon fonctionnement de notre association.

Plusieurs actions seront mises en place cette année et notamment notre soirée MOULES-FRITES, le 14 mars à Chémeré-le-Roi. Si vous êtes intéressés pour venir passer une bonne soirée avec nous, n'hésitez pas à nous contacter.

La fête de l'école, qui s'est déroulée le dimanche 15 juin à Saulges, a été un vrai succès. Avec différents jeux pour les enfants. Cette année, pour la première fois, nous avons mis en place des jeux pour les parents ainsi que des animations. Tous les habitants sont invités à cette journée au cours de laquelle nous servons aussi un repas (réservation à l'avance).

Le bureau de l'association

- président : Grégory Breton
- vice-président : Damien Moreau
- secrétaire : Lucie Peltier
- vice-secrétaire : Sandrine Astraldi
- trésorier : Gillian Duda
- vice-trésorière : Claire Moreau

L'agenda des événements 2025/2026

- 29 novembre 2025 : participation au marché de Noël à Saulges
- 12 décembre 2025 : fête de Noël à Chémeré-le-Roi
- janvier 2026 : vente de brioches
- avril 2026 : vente de saucissons et fromages
- 28 juin 2026 : fête de l'école à Saulges avec la tombola
- 2 août 2026 : Marabille à Thorigné-en-Charnie avec vente de crêpes, glaces et cafés
- 15 août 2026 : journée des Peintres dans la Cité à Saint-Pierre-sur-Erve, vente de repas le midi.

Nous contacter

Vous pouvez nous écrire par mail à : apedelerve@gmail.com

La page du comité des fêtes

Qu'il est délicat d'écrire ces lignes pour présenter l'année 2025. Certes nous avons vu et entendu de très belles choses, reçu des artistes et des œuvres magnifiques, attiré de plus en plus de monde, partagé des moments mémorables... Mais nous avons perdu de façon si brutale le plus charismatique d'entre nous, le grand Sébastien. Le comité des fêtes est inconsolable et tâchera d'honorer régulièrement le bonhomme !



Seb dit « Le magnifique »

La programmation 2025 fut belle, variée, éclectique, douce, jazzy et rock :

Janvier

Dimanche 19 janvier : ça n'a pas grand-chose à voir avec le comité des fêtes mais un de nos membres éminent, ce très cher Mark, a invité un duo de jazz avec un pianiste de renommée internationale et dont le niveau a époustouflé la centaine de spectateurs serrés dans la chaleur du gîte des Hallais. Bonne nouvelle, Levi Harvey revient à Saint-Pierre vendredi 13 mars. Le Bistrot sera trop petit... Merci à Mark & Anita !



Jazz aux Hallais

Février



Conférence à grande vitesse

Samedi 1^{er}, Jacques Morin, technicien préféré de Monique Bretéché (*La forêt sous les arcades* en 2024), passionné de courses automobiles, a partagé sa passion au Bistrot avec une conférence animée sur la rivalité entre Ayrton Senna et Alain Prost : *D'Imola à Imola*. Il a joué aux petites voitures devant une trentaine d'adultes.

Vendredi 21, la traditionnelle soirée Crêpe : les enfants ont adoré, mais pas qu'eux : régalade et rigolade.



Des crêpes, du cidre, des jeux...

Mars

Samedi 1^{er} : assemblée générale le matin. L'AG 2026 sera le 31 janvier à 10 h 30 au Bistrot. Venez pour démissionner, entrer, écouter, participer, déguster ! Théâtre le soir, avec Jérôme Rousselet qui a présenté ses *Morceaux de vie* à une cinquantaine de personnes. Un spectacle drôle sur le monde paysan mayennais, entre autres.

Samedi 8 : le traditionnel repas des aînés, avec une trentaine de convives encadrés par notre éternel Léon et le nouveau petit jeune Paulo. Aux gamelles et service : Sylvie, Catherine, Virginie, Antoine, Cendrine, Florence, Adrien, Stéphane, Marie-Thé (toujours jeune) et Barbara.

Le menu des grandes cheffes :

- Velouté butternut châtaigne
- Salade truite de Parné-sur-Roc, pamplemousse, avocat
- Lotte armoricaine
- Trou normand !
- Fromage et salade
- Tiramisu



Jérôme Rousselet, ancien paysan



Nos aînés réunis à l'occasion de leur traditionnel repas.

Samedi 15 : soirée Cajun, avec Catherine aux fourneaux pour un Jambalaya et une pecan pie dignes de la Louisiane. Le Bistrot était plein à craquer pour écouter *Gombo Road*, rock cajun, avec un guitariste virtuose : Joachim Pannier, professeur de l'école de musique de Meslay. Ambiance torride.

Dimanche 23 : ambiance plus fraîche lors de notre balade botanique postprandiale, animée par le passionnant Bertrand, toujours avide de connexions entre la nature et la littérature ! En photo, une des « mille haies » plantée par Seb.

Avril

Dimanche 20 : balade ornithologique préprandiale : les oiseaux se lèvent tôt, les ornithologues aussi ! Antoine Lefloch nous a fait prendre de la hauteur pour nous rapprocher des sujets observés, nichés sur un poteau, cachés dans une haie.



Chaud show



Le cdf prend l'air avec Bertrand Rameau et la plus belle des mille haies ; Antoine Lefloch et de drôles d'oiseaux

Samedi 26 : l'après-midi, Claire Plu, actrice de renommée sarthoise, a occupé les arcades avec une douzaine de stagiaires enchantés par l'expérience. A quand un spectacle ?

Puis soirée rock au Bistrot avec *The Flying Vales*, de renommée pétriarienne, en première partie du fantastique groupe de rock équin, *DaDa* ! Ils sont tellement bons qu'ils reviennent au 15 août 2026 ! Il y avait beaucoup de monde dans les écuries.



Il y a du vent sous les arcades et des chevaux dans le Bistrot

Mai

Mercredi 28 : l'ouverture officielle du Bistrot, avec le *Juke Box Duo* pour accompagner les artistes lors de la scène ouverte. Et c'est parti pour quatre mois d'été, ouvert tous les jours, pour les habitants, les proches, les randonneurs, les touristes avides de découvrir la région sous les conseils des bénévoles.



Les roses en sont témoins : la saison 2025 du Bistrot est lancée !

Juin

Samedi 14 : vernissage en musique et en gastronomie de la dixième exposition *In Situ* à Saint-Pierre-sur-Rève. Cent cinquante personnes sont venues écouter les 48 artistes et collectifs présenter leur travail puis aller découvrir les deux centaines d'œuvres, installations, sculptures, peintures au gré d'une déambulation musicale libre, ponctuée de musique avec *Manu K*, *Bad Charm*, la chorale *Chou We Doo Wap* et le groupe de chansons françaises *15/45* pour clôturer cette journée.

L'exposition s'est terminée fin septembre et attire de plus en plus de visiteurs, heureux de découvrir notre petit village musée à ciel ouvert.



Bad Charm



Aperçu du cru 2025 de l'exposition In Situ à Saint-Pierre-sur-Rève

Dimanche 22 : le cdf a participé au Main'Erve Trail, avec les comités des fêtes de Saulges et Chémeré, derrière la tireuse, comme de bien entendu... avec *Pat & Wan* à la musique.

Juillet

Mardi 1^{er} : visite d'une centaine d'élèves de l'exposition *In Situ* à Saint-Pierre-sur-Rève, en présence d'artistes. D'autres sont venus en septembre ! Les enfants reviennent avec leurs parents au cours de l'été. Plusieurs écoles participeront l'été prochain : Thorigné, Val-du-Maine, Voutré, Auvers...

Samedi 11 : l'ensemble Caravage aime venir jouer à Saint-Pierre pour son ambiance. Reviendront-ils cette année pour les Rencontres Musicales des Coëvrons ? Espérons ! Cette année, ils ont interprété dans l'église des œuvres du début du XX^{ème} siècle composées par des compositeurs farfelus : Khatchaturian, Kokai, Bliss, Walckiers... De quoi parfaire notre culture. Puis nous avons eu le droit, en terrasse, à un petit quiz musical à cordes sur les musiques de films. Plus facile !

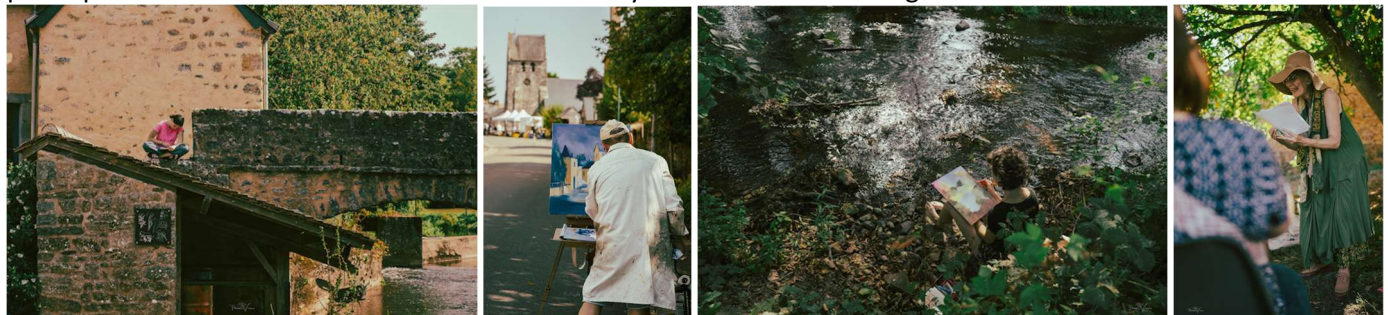


Le Caravage

Août

Vendredi 15 : la fête des Lumières est victime de son succès : que de monde, que de monde ! Heureusement, nous profitons dorénavant du champ derrière l'église pour y installer tous les foodtrucks et une scène musicale, esprit festival !

Cinquante-et-un artistes ont participé au concours des peintres dans la cité, de loin la meilleure participation des huit Petites Cités de Caractère®. Soyons fiers de notre village.



Journée des Peintres dans la Cité / Lecture publique par Evelyne Poincheval (photos Flora Vicens)

Des artistes *In Situ* sont venus animer la journée avec des ateliers sculptures, lecture, marionnette géante, dessins sur route. Bertrand a baladé une trentaine d'apprenants botanistes sur les sentes ombragées.

De la lumière et de la musique : deux groupes ont alterné toute l'après-midi et jusque tard le soir dans le champ : *Les Gratt'innés* et *MegaSoft*, avec Thibault Pommier, guitariste qui a appris à lire à l'école de Saint-Pierre !



MegaSoft, Les Gratt'innés, Brazatak et des bougies par milliers : les ingrédients du son et lumières 2025 ! (photos Flora Vicens)

Puis la foule a profité des 8 500 bougies pour déambuler dans la cité, tout en écoutant les deux groupes du soir : les fantasques *Brazatak* puis les rockers woodstockiens de 79's.

Septembre

Samedi 13 : Adrien et Stefan ont chauffé le four avec le bois fourni par Nicolas (merci !). Les Pétriarviens ont alors partagé plats délicieux, bonnes bouteilles et plaisir d'être là.



Adrien & Stefko, duo de chauffe pour une dégustation haute en couleurs, saveurs et liqueurs !

Samedi 20 : Journées Européennes du Patrimoine : Saint-Pierre-sur-Rêve est un musée vivant : spectacle *Aux quatre vents du monde* par le conteur-crêpier-confiturier-viticulteur Jean-Yves Boucher, sur la terrasse, sous un barnum avec une pluie menaçante qui n'a pas effrayé les spectateurs. Puis *Johann Lefevre trio*, à l'abri dans le Bistrot, nous a convertis aux bienfaits du jazz.



De la chanson française – du jazz – des histoires

Samedi 27 : fin officielle des quatre mois d'été pétriarviens avec le finissage d'*In Situ* à Saint-Pierre-sur-Rêve. Les artistes se retrouvent pour partager un bon moment et parler des projets artistiques pour l'édition 2026, puis repartent avec leurs œuvres et de nombreuses promesses. Pendant ce temps-là les *Energ[y]men* de Christophe Marchand nous offraient gracieusement des notes de jazz sur la terrasse puis *Les Raizinc Secs* ont proposé leurs compositions de chansons françaises au chaud dans le Bistrot.

Octobre

Samedi 11 : nous avons adoré le stage d'impro théâtrale printanier de notre Claire Plu alors elle est venue avec sa troupe pour un show automnal haut en couleurs. Qu'est-ce qu'on a ri ! Son mari a encore honte...



Ça vous a Plu, hein ! Vous en d'mandez encore ? Eh bien, regardez le programme 2026 !

Novembre

Vendredi 7 : la fête du 15 août demande beaucoup d'efforts et nécessite beaucoup de personnes. Ceci est un message aux Pétriarviens : le repas des bénévoles est un grand moment dans notre saison. Participez au 15 août et vous pourrez profiter de cette soirée pour laquelle nous ne pouvons pas diffuser d'images, le bulletin municipal étant un journal sérieux.

Samedi 15 : ouah ! Quatre musiciens chevronnés, nourris au jazz manouche, ont poussé les murs du Bistrot tellement il y avait de monde. *La Route du Rom* a fait monter d'un cran le niveau déjà élevé de la programmation musicale.



La Route du Rom, magnifique !

Décembre



Leonor revient en 2026 !

Samedi 13 : le niveau et les murs ont à nouveau explosé avec la formidable prestation de Leonor Stirman, venue depuis Rouen interpréter les chansons de Barbara, sur un piano quart de queue prêté par l'accordeur Alain Chauvel. Un moment de grâce avec une artiste divine. Et son acolyte thorignéen Gillian Duda nous a offert une première partie de haut vol. Bravo !

Le comité des fêtes est fier de la qualité des spectacles proposés, avec entrée toujours gratuite ! Il est toujours officiellement reconnu Bureau d'Informations Touristiques par l'Office de Tourisme de Sainte-Suzanne-Les Coëvrons, grâce à l'ouverture quotidienne du Bistrot pendant la période estivale et au plaisir montré par les bénévoles à partager du temps à cuisiner, servir, bricoler, ouvrir le Bistrot et informer les touristes. Le comité des fêtes a pu aider la mairie à financer des travaux et améliorer l'équipement du bar et de la cuisine. Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés et consolés autant que faire se peut de la perte de notre grand compagnon.



The king

Comment participer à l'exposition *In Situ* ?

Depuis 2016, le comité des fêtes organise l'exposition *In Situ* à Saint-Pierre-sur-Rève, en accord avec la municipalité.

L'exposition prend de l'ampleur, essaie de s'améliorer en qualité chaque année et d'attirer de plus en plus d'artistes pour des créations in situ.

Quatre membres du comité des fêtes participent à la commission in situ : Catherine Sabiron, Françoise Marchand, Antoine Josset et Bernard Tisserand.

Les missions de la commission

Elles sont multiples :

- Solliciter des artistes.
- Les rencontrer in situ ou dans leurs ateliers.
- Sélectionner des œuvres et leur trouver le meilleur emplacement pour une harmonie esthétique d'ensemble : mise en valeur de l'œuvre, du patrimoine, ne pas surcharger.
- Monter des dossiers de subventions.
- Présenter les projets au conseil municipal, à la commission diocésaine et aux particuliers pour obtenir leur accord (lieux publics ou privés).
- Communiquer (voies de presse, radio, Bouger en Mayenne, affichages...).

Les formes artistiques

Toute forme d'expression artistique est possible : peinture, photographie, sculpture, street art, installation, poésie...

Des Pétriarviens engagés

Plusieurs Pétriarviens participent régulièrement ou exceptionnellement à l'exposition, avec l'aval de la commission : Anna Gourdin, Odette Houdeline, Clara Josset, Elodie Lemerle, Françoise Marchand, Stefan Pasternicki, Adrien Tellier, Flora et Michel Vicens, l'atelier Patchwork, l'école et les enfants : Nolwenn et Mathéo Pannetier, Esteban et Pieris Millet...



Françoise, Clara, Esteban, Pieris, Odette



Adrien, Elodie, Flora, Anna, Stefko et bien d'autres... Bravo aux talentueux et joyeux Pétriarviens



Chers Pétriarviens, si vous avez envie de faire parler votre fibre artistique et de participer à cette manifestation, vous êtes donc les bienvenus. Il suffit de nous demander de vous adresser les Règles du Jeu puis nous pourrions échanger sur les lieux et commodités d'exposition les plus adéquats, en accord avec le conseil municipal.

Attention : faire la demande avant le 30 avril.

La page des Amis du Moulin de Gô

En 2024, le Moulin de Gô a accueilli plus de 3 600 visiteurs lors des différentes journées d'ouverture.



Une couverture neuve (voir photos suivantes) et une mise en lumière féérique au 15 août : une année spectaculaire pour le Moulin de Gô !

Une reconnaissance pour le Moulin de Gô

Le Moulin de Gô, véritable joyau du patrimoine régional, a reçu le prestigieux Trophée du patrimoine des Pays de la Loire. Cet événement biennal célèbre les initiatives et les projets qui valorisent et préservent le patrimoine culturel et historique de la région. En 2025, la cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 25 avril à l'Hôtel de Région à Nantes, une occasion unique de mettre en lumière les efforts déployés pour la conservation et la promotion de ces trésors régionaux.



La reconnaissance d'un engagement fort !

Rétrospective 2025

En 2025, le Moulin de Gô a accueilli près de 3 600 visiteurs lors des différentes journées d'ouverture. Le nombre de visiteurs reste stable.

Des nouvelles du projet 2025

Un dossier a été déposé auprès de la Fondation du patrimoine pour le financement de la réfection de la toiture. L'association a le plaisir d'annoncer que les travaux sont actuellement achevés.

Ces travaux ont débuté le 8 septembre et se sont terminés le 18 novembre 2025.



Une couverture neuve qui valorise fortement le site

L'association du Moulin de Gô exprime sa profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à ce projet.

Les contributions ont afflué de la part de particuliers, d'entreprises et de mécènes désireux de soutenir ce projet patrimonial.

Le moulin retrouve son éclat d'antan et continuera à se dresser fièrement dans notre paysage pour de nombreuses années.

Merci à tous ceux qui ont permis de rendre cela possible et nous vous invitons à venir découvrir.



Merci à tous ceux qui ont permis au Moulin de retrouver son éclat d'antan

Perspectives 2026

A noter dans votre agenda !

- 16 et 17 mai : Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier
- 27 et 28 juin : Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
- 15 août : journée des Peintres dans la Cité
- 19 et 20 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
- Premier week-end de juin 2026 : Guinguette au Moulin
- Le moulin sera ouvert tous les dimanches après-midi du 24 mai au 23 août 2026

A l'occasion des portes ouvertes :

- cuisson du pain
- buvette

Les visites du moulin évoluent en 2026...

Lors des Journées du Patrimoine de mai, juin et septembre les visites seront commentées.



Escape Game

Plongez en 1790 au cœur du Moulin de Gô. Le meunier a disparu et vous seul pouvez retrouver les plans de son invention avant qu'ils ne soient perdus à jamais. Jeu en équipe (2–6 pers.), durée 60 minutes. Sessions organisées tous les dimanches de fin mai à fin août. Réservation fortement recommandée !

Idéal entre amis, en famille ou pour un team building original.

Parking à vélos

Le Moulin de Gô est sur le trajet de la véloroute des Coëvrons. Un itinéraire de 81 km allant du Moulin de Thévalles à Hambers (colline de Montaigu) : Saint-Pierre-sur-Erve étant la quatrième étape.

Amis cyclotouristes et cyclistes, enfourchez vos vélos et découvrez nos trois Petites Cités de Caractère® - Saulges, Saint-Pierre-sur-Erve et Sainte-Suzanne-et-Chammes -, cette dernière également classée parmi les Plus Beaux Villages de France.



BOUCLE MULTI-RANDONNÉES N°03

Difficulté moyenne – Distance : 47,0 km

Secteur Saulges, Chammes, St Jean sur Erve, St Pierre sure Erve et Thorigné

VÉLOROUTE SAULGES – SAINTE-SUZANNE – HAMBERS

Difficulté moyenne - Distance : 81,0 km

Nos engagements

Ecotourisme

L'engagement volontaire du Moulin de Gô pour la biodiversité évolue aussi avec une démarche écotourisme :

- Valoriser les productions locales et réduire l'empreinte carbone.
- Réduire la consommation et promouvoir les énergies renouvelables.
- Minimiser et valoriser les déchets.
- Préserver la ressource et sensibiliser à son usage.
- Préserver et valoriser les écosystèmes autour du moulin.
- Faire du moulin un lieu d'éducation à l'environnement et au patrimoine.
- Encourager des modes de transport durables.
- Garantir l'inclusion de tous dans la démarche écotouristique.



May'Gourde 53

Participation au dispositif May'Gourde 53 lancé par Mayenne Tourisme. Ce dispositif vise à sensibiliser les touristes, les visiteurs sur la réduction des déchets et la gestion de l'eau.

Slowlydays

Nous nous sommes engagés dans une démarche de tourisme responsable. Slowlydays est une marque d'engagement autour de cinq valeurs : bienveillance, partage, écoresponsable, éthique et local.



Toute l'actualité sur www.moulindego.com



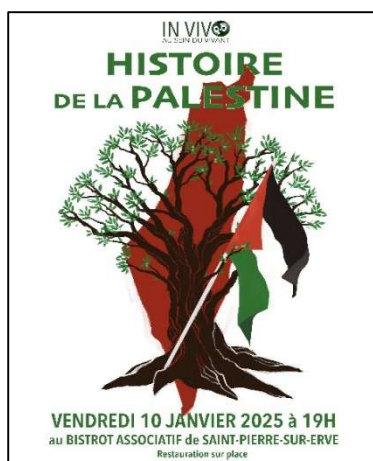
Association IN VIVO

Bilan 2025 et commentaires

« In Vivo ? Une association où on se sent vivant parce qu'un peu plus relié au monde et un peu plus attentif à tout ce qu'il s'y passe. On y vient partager des passions et des engagements, apprendre, découvrir, s'émouvoir et aussi simplement retrouver des amis, discuter et rire autour d'un verre ou d'un bon repas, la vie quoi ! ». **Isabelle Fayet**



Les soirées « IN VIVO » 2025



« Face au génocide à Gaza et à la purification ethnique toujours en cours dans toute la Palestine, In Vivo a choisi de s'investir pour informer et soutenir les populations martyrisées.

La conférence **Histoire de la Palestine** du mois de janvier nous a permis de découvrir la richesse culturelle de cette région, façonnée au fil des siècles par les divers peuples qui s'y sont succédé et y ont vécu ensemble ». **Yveline Girard**



« Le Bistrot associatif de Saint-Pierre L'équipe d'In Vivo

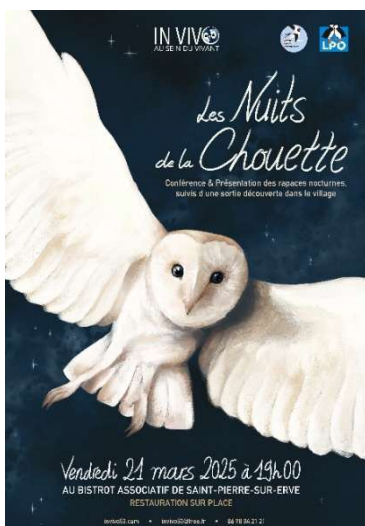
La possibilité assez rare d'échanger librement sur tous les sujets dans le cas présent partager une passion

Se bousculer intellectuellement pour imaginer et construire une présentation qui tienne la route

Poursuivre les discussions en mangeant

Une belle et riche expérience personnelle ». **Michel Lefloch**

« Connaissez-vous John Coltrane ? Rien de tel qu'un passionné exclusif de ce jazzman pour vous présenter son parcours incroyable, vous faire entendre ses meilleurs morceaux et vous réveiller les oreilles !! A écouter absolument les albums *Blue Train* et *A Love Supreme* ». **Isabelle Fayet**



« Le jour du printemps, nous avons eu la chance d'avoir une conférence sur les Strigidés : les chouettes, les hiboux et autres grands-ducs.

Les différences tant par le plumage que par le ramage sont multiples.

Nous avons pu bénéficier d'un exercice pratique à la nuit tombée pour écouter et reconnaître le chant d'un de ces oiseaux de nuit.

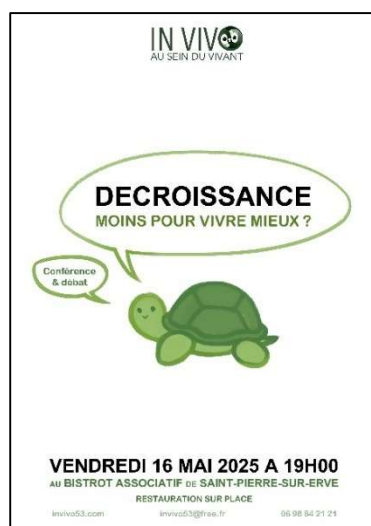
Je ne sais pas vous, mais moi quand ils nous fixent de leurs grands yeux brillants dans leur face plumée, je crois y reconnaître une certaine similitude avec notre espèce et je ne serais pas étonnée que nous ayons des gènes communs tout autant que nos cousins éloignés les chimpanzés ». **Dominique Fayet**

Un grand merci à Mayenne Nature Environnement organisatrice de cette soirée.



« Et oui, la permaculture, bien plus qu'une simple méthode de jardinage. Les trois éthiques : être attentif aux humains, à la nature et partager les ressources ! Beau programme !

Le public intergénérationnel a pu appréhender toutes les facettes de la permaculture qui prend en compte les limites planétaires désormais visibles. Et oui, le monde que l'on sème aujourd'hui sera celui de nos enfants, petits-enfants... Pas de nature = pas de futur. Ici pas de punition, mais une prise de conscience de nos impacts est nécessaire pour continuer de vivre en harmonie. Nous en avons les clés ! A vous de les saisir ! La vie est belle ! ». **Stéphane Senan**
<https://mon-jardin-naturel.cpie.fr>



« Un habitant sur dix souffre de la faim sur notre planète (Source ONU), cinquante conflits sont ouverts dans le monde, ces mêmes habitants sont en plus souvent sans accès à l'éducation, au logement, à la santé, à l'eau potable et à l'électricité. Décroître n'a aucun sens pour eux. Pourtant, l'anthropocène qui désigne l'ère géologique actuelle est l'ère où l'activité humaine est le principal moteur des changements sur terre. Ce concept souligne notre rôle dans le réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité ou l'épuisement des ressources naturelles. Il est évident que l'action du pêcheur somalien aura moins d'impact que celle du dirigeant de la société décidant de la déforestation de l'Amazonie. Toutefois, nous pouvons tous agir et nous le faisons déjà en recyclant, en achetant des produits pour une seconde « vie », en utilisant les circuits courts. Mais il faudra une action politique décisive pour freiner cette surproduction internationale dont l'accumulation de biens est organisée autour de la quête sans fin du profit. L'exemple de la fast fashion et son impact environnemental est à ce propos significatif ». **Dominique Mottais**

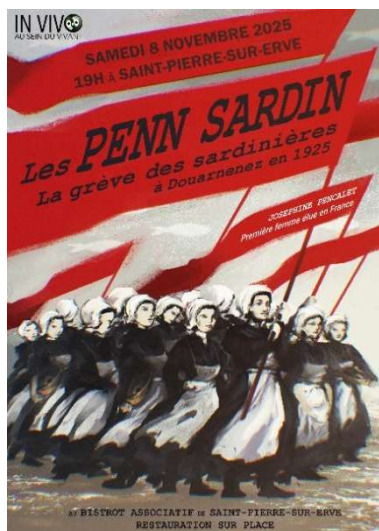


« Cette année les auteurs et les lecteurs étaient au bord de l'eau, au pied du Moulin de Gô où la fête du livre était hébergée. Des auteurs mais aussi un chanteur avec Ahmed Taoussi interprétant des poèmes palestiniens de Marmoud Darwich, et Alice avec son camion le Mange Livre, qui circule dans toute la Mayenne. Une librairie sur roue pour commander vos livres ».

Dominique Mottais

« Un conseil de lecture, chopé sur un stand In Vivo, si vous voulez ressentir un peu de la vie de ces territoires à l'est de l'Ukraine qu'on appelle le Donbass et où la guerre a commencé avant 2022, lisez Les abeilles grises d'Andrei Kourkov ».

Isabelle Fayet



« Douarnenez, il y a cent ans, les Penn Sardin, grévistes depuis plusieurs semaines, obtiennent satisfaction ! Si le récit de leur lutte peine à échapper à une vision romanesque, leur expérience n'a pas besoin d'être enjolivée pour être une « belle grève de femmes » que nous avons largement commentée ainsi que l'histoire du mouvement ouvrier en France au début du XX^{ème} siècle. Cette soirée « bretonne » s'est clôturée bien normalement autour de sardines et de crêpes ». **Dominique Mottais**

« Je ne regarde plus ma boîte de sardines de la même façon depuis que je connais l'histoire de la grande grève des sardinières de Douarnenez (les Penn Sardin) en 1925 ». **Isabelle Fayet**

Nos affiches ne sont pas le produit d'une intelligence artificielle mais de l'intelligence créatrice bien réelle de **Julia Wolter**. Qu'elle en soit ici remerciée.

15 août 2025 : une épicerie pour Gaza

« Une exposition-vente organisée le jour du 15 août a permis de montrer le savoir-faire des artisans et des paysans



pallestiniens et de soutenir ces populations soumises à l'arbitraire et au cynisme sans limites de l'occupant. L'association aura réalisé 2 112,00 € de vente de produits en provenance de Ramallah en Cisjordanie ». **Yveline Girard**

À Sébastien Millet,

Je conserve le souvenir de mes échanges avec Sébastien qui étaient toujours sur le ton d'une joviale curiosité. Son écoute était empreinte d'un esprit de tolérance. Elle fut cela en octobre 2023, au début des événements en Palestine.

Lors d'une autre rencontre, nous avons échangé sur une transformation radicale du système capitaliste, en discutant sur sa passion pour l'écologie, c'était très joyeux.

Mais aujourd'hui, nous sommes toutes et tous très tristes.

Au nom de l'équipe d'IN VIVO, j'adresse à Stéphanie et à ses enfants, Pieris et Esteban, notre profonde compassion.

Dominique Mottais

Retour sur l'activité de l'association Patchwork

« On s'amuse bien tous les vendredis après-midi ! »

Chaque vendredi après-midi, la salle communale s'anime grâce à un groupe dynamique de sept couturières passionnées par le patchwork ! Ces ateliers sont l'occasion de partager des moments conviviaux tout en laissant libre cours à leur créativité.

Cette année, c'est Rolande Pannetier qui a eu l'honneur de finaliser l'œuvre commune. Tirée au sort, elle a brillamment terminé ce projet collectif. Chaque participante contribue à l'œuvre, et la personne qui remporte le tirage au sort a la chance de récupérer la création finale.

« Les idées pour nos réalisations viennent en partie de Danielle Pateau-Coupeau, la présidente de l'association ». Les gabarits sont d'abord dessinés en carton, suivi du découpage minutieux des pièces de tissu. Pour la dernière œuvre, pas moins de quinze morceaux ont été nécessaires, un véritable puzzle à assembler !

Pour l'année 2026, elles ont déjà en préparation une figure géométrique : un carré composé de neuf à douze pièces. Tous les travaux sont en partie réalisés avec du tissu de récupération, permettant ainsi de réduire les coûts tout en respectant l'environnement. Elles utilisent exclusivement du tissu 100 % coton pour garantir la qualité de leurs œuvres.

Si vous avez des morceaux de tissus dont vous n'avez plus l'usage, n'hésitez pas à les leur donner, car la seconde main fait véritablement son œuvre ici ! Enfin, si vous souhaitez participer à ces ateliers créatifs et amusants, contactez Danielle Pateau-Coupeau par mail : danpaco@wanadoo.fr ou au 06 70 20 94 72.

Venez nombreux, que vous soyez couturier débutant ou confirmé, l'essentiel est de partager un bon moment !



Œuvre finale... et une version en cours de réalisation.

Affichage libre

Concilier les charmes de notre Petite Cité de Caractère® et un affichage libre



Emplacement pour l'affichage libre à gauche de la bâche

Le mur de la cour d'école, rue des Tisserands, accueillait les tableaux d'affichage de la mairie et offrait onze mètres linéaires d'affichage pour les associations locales et autres. Grâce au nouvel aménagement du parking devant la mairie, le portail de la cour ayant été retiré, les tableaux d'affichage ont pu migrer vers un endroit plus sécurisé, à côté de la cabine téléphonique.

En matière d'affichage libre, une commune de moins de deux mille habitants a l'obligation d'offrir un espace de 4 m² minimum. Afin d'éviter un affichage excessif, et donc inesthétique et inefficace, le conseil municipal a décidé de concentrer les affichages à proximité du portail. Les

associations du village et de l'extérieur sont invitées à partager cet espace et à ne pas le surcharger.

Le reste du mur linéaire de panneaux béton est égayé par la bâche vantant les beautés de Saint-Pierre-sur-Rêve, réalisée gracieusement par Bernard Tisserand.

Chantiers participatifs

Cette année encore, de valeureux Pétriarviens, élus ou bénévoles, ont plaisir à se retrouver pour participer à des séances de nettoyage, débroussaillage, désherbage, bricolage...

Vendredi 20 juin

Soleil et pluie s'entendent pour faire pousser la végétation ! Le désherbage manuel du cimetière est de ce fait une tâche qui revient vite. Sans compter l'invitation faite, sur cette même date, à poursuivre la remise en état du nouveau terrain communal (des pierres à ramasser...).

La chaleur écrasante n'a pas coupé court aux bonnes volontés. Réconfort après l'effort avec un apéritif dînatoire offert à l'issue aux valeureux bénévoles.



Bravo aux courageux bénévoles qui ont fait fi de la chaleur !

Samedi 18 octobre

Un chantier participatif a été proposé pour le nettoyage du cimetière avant la Toussaint. Après un café d'accueil au Bistrot associatif, les courageux bénévoles ont pris la direction du cimetière. Merci à Eric et Florence, Sébastien et Esteban, Adrien, Roland, Isabelle, Paulo et Stéphane.



Notre cimetière, entretenu sans produits phytosanitaires, doit beaucoup au travail patient des bénévoles. Merci à eux !

Entretien et petits travaux au fil de l'eau

L'entretien et l'amélioration du bourg ne se fait pas uniquement à l'occasion des appels à chantiers participatifs. Nombreux sont ceux et celles qui œuvrent au fil de l'eau, discrètement et non moins assidûment, au bon état général de la commune :

- La place de la Bascule est toujours périodiquement nettoyée par les riverains.
- Jean-Claude tond régulièrement au gîte et dans les allées du champ derrière l'église.
- Guy et Christian ont installé la palissade entre le jardin du T4 et l'arrière du Bistrot.
- Jean-Philippe, notre couvreur local, s'est fait aider pour déposer les anciennes couvertures des arcades et du clocher par Christian, Guy et Paulo.
- Les trois derniers cités ont supprimé les broussailles derrière le gîte, derrière le chemin de l'école et ont installé les boîtes aux lettres de la mairie, du logement et de la MAM.



Nettoyage de ronces derrière le mur du gîte (avant/après) et entretien de la sente derrière la mairie.



Busage dans la zone humide derrière le gîte et ajout de gravier à l'entrée du nouveau terrain communal

- Le busage et l'aménagement de l'entrée du nouveau terrain communal ont été réalisés par Jean-Claude avec sa mini-pelle.
- Le gravier a été fourni gracieusement par la carrière Pigeon de Vaiges et cette pierre a été transportée par Guy, avec le tracteur et la benne de Jean-Sébastien Caillault.
- Nicolas a fourni ses tracteurs et sa benne pour le déblaiement des broussailles du nouveau terrain communal.



Panneaux rénovés à l'entrée du pont et du bourg / Panneau communal déplacé pour une meilleure sécurité

- Guy, Christian, Paulo et Antoine ont installé divers panneaux signalétiques (pont piéton, route de Saulges, repeints par l'artiste Séverine Baudry) et ont déplacé les panneaux de la mairie à l'entrée de la cour pour une meilleure sécurité.
- Françoise supervise la location de notre gîte communal. En décembre, elle et Florence ont pris en charge le dernier ménage et l'accueil des derniers locataires de l'année.

Les chantiers participatifs sont des moments importants dans la vie de la commune. Ils permettent une gestion économe, efficace et dans une bonne ambiance. Et ils se terminent toujours par un pot offert par le comité des fêtes. Un grand merci aux participants !

Lutte contre les rongeurs envahissants dans notre commune

À Saint-Pierre-sur-Erve, il est essentiel de combattre les rongeurs envahissants pour sauvegarder la sécurité de nos citoyens, notre environnement et l'intégrité de nos infrastructures.

Grâce à l'implication de nos concitoyens, cette année, Roland a capturé cent onze ragondins, quatre rats musqués et trente rats d'égouts, Guy Richard a réussi à en piéger trente-deux supplémentaires et Michel Ménard, deux.

Nous sommes heureux de signaler qu'il n'y a eu ni cage volée ni vandalisme cette année, ce qui témoigne d'un respect croissant pour ces initiatives. Les opérations se déroulent dans les mêmes zones que les années précédentes, où les habitants n'hésitent pas à solliciter Roland pour des interventions.



Il est intéressant de noter que les rats trouvent dans nos campagnes une nourriture de choix : la bonne herbe, des pommes et les épis de maïs, qu'ils affectionnent tout particulièrement. En effet, les brins de maïs sont souvent sectionnés par ces rongeurs en bordure de rivières ou de plans d'eau.

Un peu d'histoire

Rappelons que le ragondin, connu scientifiquement sous le nom de *Myocastor coypus*, et le rat musqué ont été introduits par l'homme à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle afin de créer des élevages pour leur fourrure. Toutefois, la crise économique des années 1930 a conduit à la fermeture de ces nombreux élevages, ce qui a permis aux ragondins de s'échapper et de s'installer dans la nature.

Nous tenons à rappeler aux habitants de rester vigilants, notamment lors de baignades estivales, car certains lieux peuvent être propices à la présence de rongeurs et donc de la leptospirose. Pour rappel, il s'agit d'une maladie infectieuse et parfois mortelle dont la transmission s'effectue par le contact avec des animaux morts ou vivants ou au contact de l'eau souillée par les urines d'animaux contaminés. En 2021, 708 cas graves humains ont été recensés en France métropolitaine dont 30 en Pays de la Loire (source Santé France-Institut Pasteur).

La commune et tous les habitants de Saint-Pierre-sur-Erve remercient chaleureusement tous ceux - et plus particulièrement Roland Pannetier - qui participent à cette maîtrise contrôlée des nuisibles.

Ensemble, continuons à protéger notre environnement.

Travaux communaux

Finis les bâches ! Notre village a retrouvé sa physionomie d'avant la grêle de 2022.

Changement de candélabres

Les travaux de rétrofit de l'éclairage public ont été réalisés en début d'année. Ces travaux consistent à remplacer les anciennes ampoules par des modèles à LED, plus performants et moins énergivores.



Le nouvel éclairage à LED poursuit la mise en valeur notre petite cité !

Aujourd'hui, après quelques mois de fonctionnement, les premiers résultats concrets de cette initiative ont permis de constater une diminution de l'énergie consommée de 50 %. Cela représente non seulement une réduction des coûts pour la commune, mais aussi un impact environnemental positif en limitant notre empreinte carbone.

Nous sommes heureux de constater le maintien de la qualité de l'éclairage – en termes de température de couleur et d'intensité –, en dépit d'une réduction de moitié de l'énergie consommée. Le nouvel éclairage est aussi agréable et efficace.

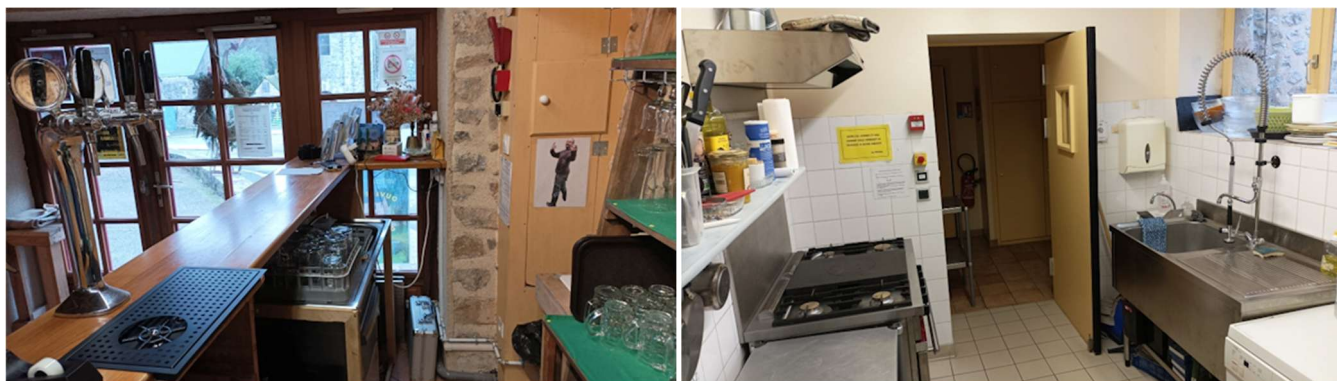
Ci-dessous le plan de financement de ces travaux :

	Dépenses	Recettes
Travaux de rétrofit	15 333,02 €	
Subvention Territoire Energie		5 786,04 €
Subvention Fonds vert		2 299,95 €
Assurance		4 416,00 €
Autofinancement		2 831,03 €
Total	15 333,02 €	15 333,02 €

Equipements de la cuisine des salles et arrivée d'eau au comptoir du Bistrot associatif

L'an passé, les équipes du comité des fêtes avaient fait part au conseil municipal de la vétusté de certains matériels équipant la cuisine des salles communales et de la nécessité de les remplacer. Avant l'ouverture de la saison 2025, il a ainsi été procédé au remplacement de la hotte, de la gazinière et de l'évier (montant de 7 675 € HT).

Autre amélioration réalisée : l'alimentation en eau du comptoir du Bistrot associatif et la mise en place d'un branchement des eaux usées. Pour les bénévoles qui œuvrent tout l'été à animer ce lieu - et ponctuellement à l'occasion des animations du comité -, c'est la fin des allers-retours jusqu'à la cuisine voisine !



Un Bistrot et des salles pleinement fonctionnels !

Le branchement des eaux usées a été réalisé par l'entreprise de travaux publics SORELUM (montant de 862 € HT).

Le raccordement du nouvel équipement a été réalisé par l'entreprise Tatin (montant de 2 271 € HT).

Antoine Josset, au titre de président du comité des fêtes, a fait part à la commune d'une proposition de participation financière de l'association à hauteur de 5 000 €. Un grand merci pour cette contribution.

Eglise : réfection du clocher



Suite à l'épisode de tempête et de grêle survenu le 20 mai 2022, des bâtiments communaux sont restés en attente de réparation. Jusqu'en fin d'année, cela a été le cas du clocher de l'église communale dont la nouvelle couverture a été achevée le 19 décembre. Bravo et merci à Jean-Philippe Gréard pour cette rénovation qui embellit la place (montant 7 968,65 € HT).

En parallèle de ces travaux de rénovation, une partie de la maçonnerie a dû être consolidée par l'entreprise Chevallier de Saulges (2 877,61 € HT). Ces travaux de réfection de la couverture du clocher ont permis de faire apparaître le mauvais état de l'actuel coq, lequel ne pouvant être remis en place sans danger. Une nouvelle girouette a été réalisée avec célérité par l'entreprise Deniau de façon à profiter de la présence des échafaudages pour effectuer le remplacement.

Restauration de la couverture des dépendances contiguës aux arcades

Également touchée par la grêle du printemps 2022, la toiture du bâtiment contigu aux arcades a également dû passer entre les mains du couvreur (entreprise Gréard pour un montant de 3 006,81 € HT).

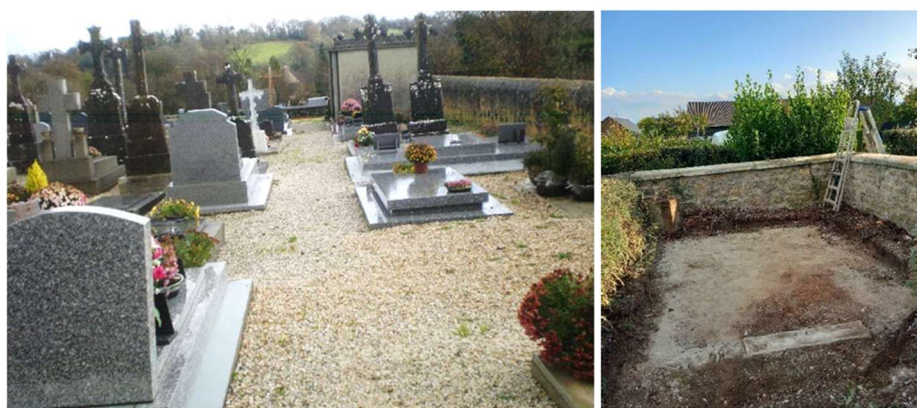
Une fois la couverture du four communal - bâtiment voisin - également restaurée (projet prévu pour début 2026), c'est tout l'espace Marcel Mottais qui aura retrouvé sa superbe !



Un premier bouquet de travaux 2026 validé

Cimetière : jardin du souvenir et columbarium, et aménagement de l'entrée

A date, notre cimetière communal propose uniquement des emplacements pour sépultures individuelles (inhumation ou cavurne). Cette configuration ne permet pas de répondre aux demandes de certains habitants en matière de crémation et de solutions collectives.



Vue du cimetière et de l'emplacement des futurs jardin du souvenir et columbarium

Nous souhaitons mettre en place de nouveaux équipements cinéraires collectifs permettant de répondre aux nouveaux besoins de la population. Ces équipements permettront également d'optimiser l'espace encore disponible dans notre cimetière.

Le projet prévoit la mise en place des équipements suivants :

- jardin du souvenir
- columbarium

A l'occasion de ces travaux d'aménagement, il est également prévu d'améliorer l'entrée de notre cimetière communal dont l'état actuel complique le travail des équipes funéraires. Elle sera réalisée en béton désactivé.

A noter que la procédure de reprise, engagée depuis janvier 2025, pour toutes les concessions échues et l'inventaire des tombes à relever continue.

Afin de permettre de répondre aux interrogations des usagers, un règlement intérieur du cimetière est à disposition.

N'oubliez pas d'effectuer le renouvellement de vos concessions en contactant la mairie.

Délibération N° 2022/55 du 14 octobre 2022

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de fixer les tarifs des concessions au cimetière à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- concession trentenaire de 1 m² : 75 euros
- concession trentenaire de 2 m² : 140 euros
- concession cinquantenaire de 1 m² : 100 euros
- concession cinquantenaire de 2 m² : 200 euros

Les concessions pour enfants jusqu'à 12 ans inclus sont fixées à :

- concession trentenaire : 75 euros
- concession cinquantenaire : 100 euros

Enfin, nous remercions à nouveau ici les bénévoles qui œuvrent pour assurer l'entretien du cimetière à l'occasion des chantiers participatifs et en cours d'année, en complément du service technique.

Aujourd'hui, une réflexion est menée dans le cadre d'une renaturation afin de s'affranchir des produits phytosanitaires.

Réseaux d'eaux pluviales

Nos salles communales sont surplombées de terrains dont les eaux pluviales peuvent produire des inondations. En vue de prévenir ces risques, nous souhaitons procéder au remplacement du piège à eau par un nouveau d'un diamètre supérieur. Il est prévu de réaliser ces travaux au premier semestre 2026. Ils sont estimés à 1 728,12 € HT.

Adressage : numérotation en campagne

Toutes les rues et habitations de notre commune disposent à présent d'une appellation et d'une numérotation. Cette numérotation a été déployée dans le bourg, mais toujours pas en campagne. A ces adresses se sont récemment ajoutées celles des nouveaux sites *ex nihilo* identifiés dans le cadre du déploiement de la fibre optique et dont l'adressage et les numérotations viennent d'être certifiés afin d'être ajoutés à la Base Adresse Nationale (Cf. DCM 2023/44 du 8 novembre 2023).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de déployer cette numérotation en campagne et sur les sites *ex nihilo*. La commande des nouveaux panneaux de lieux-dits et numéros de maison va être effectuée selon les caractéristiques des modèles existants.



Il est prévu de réaliser ces travaux au premier semestre 2026. Les travaux sont estimés à 2 035 € HT.

Plan de financement de ce bouquet de travaux.

	Dépenses	Recettes
Cimetière - Equipements et maçonnerie pour columbarium et jardin de souvenir + amélioration de l'entrée	11 264,91 € HT	
Travaux église - Consolidation maçonnerie clocher	2 877,61 € HT	
Salles communales - Piège à eau	1 728,12 € HT	
Travaux signalétique - Plaques et numéros en campagne	2 035 € HT	
Subvention 3C Coëvrans fonds de concours		8 148,67 € HT
Autofinancement		9 756,97 € HT
Total	17 905,64 € HT	17 905,64 € HT

Autres perspectives 2026

Certains autres travaux sont d'ores et déjà à l'ordre du jour de l'année 2026 :

- restauration de la couverture de la mairie
- restauration de la couverture du four communal

Circulation automobile en agglomération

Résultat des rapports de comptage routiers

Dans le cadre des réflexions engagées en concertation avec les habitants au sujet de la sécurisation de la circulation, il avait été acté de débiter par la réalisation d'un bilan de la circulation comme un préalable à toute action.



Emplacements des points de comptage

A cette fin, la commune s'est rapprochée de Mayenne Ingénierie pour la mise en place d'un dispositif de trois points de comptage dans le bourg. Début mai, Mayenne Ingénierie a remis à la commune le rapport de comptage suite à la mise en place des trois comptages routiers sur la période du 26 février au 11 mars 2025.

Rue de l'Erve, entre la place de l'Eglise et la rue du Gué (sens vers le pont et sens vers l'église) - Limitation à 30 km/h :

- vitesse moyenne tous véhicules sens vers le pont : 30,1 km/h
- vitesse moyenne tous véhicules sens vers l'église : 30,1 km/h
- nombre moyen de véhicules par jour : 252

Rue du Haut-Bourg, entre la route de Vaiges et le chemin des Grottes (sens entrée et sens sortie du village) – Limitation à 50 km/h :

- vitesse moyenne tous véhicules sens entrée : 32,9 km/h
- vitesse moyenne tous véhicules sens sortie du village : 36,1 km/h
- nombre moyen de véhicules par jour : 219

Rue des Tisserands, entre le chemin des Grottes et la rue du Gué (sens montée et sens descente) - Limitation à 30 km/h :

- vitesse moyenne tous véhicules sens montée : 23,7 km/h
- vitesse moyenne tous véhicules sens descente : 19,6 km/h
- nombre moyen de véhicules par jour : 233

Les rapports de comptage ont été communiqués aux représentants du collectif d'habitants à l'origine de la réunion du 13 juin 2024 au sujet de la sécurité routière dans le village. Ces rapports sont disponibles en mairie et peuvent être communiqués sur demande.

Projet d'aménagement de la place de l'Eglise et du nouveau terrain communal

Un nouvel espace à destination des habitants en centre-bourg

Courant 2024, la commune a fait l'acquisition du terrain situé derrière le monument aux morts. Elle a ensuite, comme convenu lors de l'achat, rétrocédé une partie de la parcelle au nouveau propriétaire du 2 rue Saint-Sylvain, après réalisation du bornage.

Ces étapes réalisées, il est devenu possible d'engager les réflexions concernant les projets de sécurisation de la circulation, d'aménagement de la place de l'Eglise et du devenir de ce nouveau terrain. Début 2025, une convention a ainsi été signée avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Mayenne dans le cadre d'un conseil à la maîtrise d'ouvrage avec une aide en matière de programmation urbaine, architecturale et aménagement paysager.

Le 9 septembre 2025, une équipe du CAUE – composée de Carole Dauphin, architecte DESA et directrice du CAUE 53, Cédric Poisat, architecte HMONP et Mathilde Udron, paysagiste-conceptrice -, est venue à la rencontre des élus pour leur présenter des propositions imaginées dans le cadre du plan de revitalisation du centre-bourg de la commune.

Les équipes du CAUE ont formulé des propositions d'aménagement autour des enjeux suivants :

- réflexion sur l'agrandissement de la salle des associations
- sécurisation des piétons le long des axes routiers et du carrefour
- fluidification de la continuité des balades-expositions pour les visiteurs
- aménagement d'un cheminement entre le parking, le gîte et la grande prairie

- traitement du carrefour face à l'église comme marqueur du bourg
- opportunités d'utilisation de la grande prairie (accueil d'événements, prolongation des balades...)
- réflexions d'aménagement d'un espace de convivialité et de détente (installation de tables de pique-nique, création d'un terrain de pétanque...)
- réflexion sur la construction d'un bâtiment d'environ 100 m² afin de compléter les besoins de la salle des associations et de la salle des fêtes
- création d'un droit de passage prévu pour le futur acquéreur de la nouvelle parcelle.



Les équipes du CAUE seront présentes dans la commune le mardi 10 février 2026 à 18h30 pour présenter leur étude

Après la remise du document à l'issue de la présentation, le conseil municipal a poursuivi ses réflexions au sujet des différentes propositions formulées, lesquelles feront l'objet d'itérations entre la commune et les équipes du CAUE ainsi que le prévoit la convention signée pour une durée de deux ans.

Un jalon important a également été fixé : celui d'une réunion publique de présentation par le CAUE de l'étude aux habitants le mardi 10 février 2026 à 18h30. Prenez date !

Le point sur la MAM

Nous tenons à vous informer de l'évolution du projet de Maison d'Assistants Maternels (MAM) dans notre commune.

Deux porteuses de projets se sont d'abord manifestées. Malheureusement, l'une d'elles a dû interrompre son engagement pour des raisons personnelles après seulement trois mois d'activité, tandis que l'autre candidate n'a pas obtenu son agrément pour exercer dans une MAM.

Face à cette situation, nous avons réactivé notre communication et avons eu l'opportunité de rencontrer six assistantes maternelles. Cependant, aucune n'a encore franchi le cap de l'entrepreneuriat, ce qui représente un défi pour notre projet collectif.

Nous avons également assisté, avec le maire, à l'inauguration de la MAM de Saint-Jean-sur-Erve en septembre. Cette rencontre a été suivie d'échanges sur notre situation avec la directrice de la CAF et Julie Ducoin, élue au conseil départemental.

Merci aux assistantes maternelles de la MAM de Saint-Jean-sur-Erve pour les discussions riches et constructives, leurs conseils, lors de la réunion que nous avons souhaité réaliser avec elles.



Notre MAM cherche toujours ses assistantes maternelles : parlez-en autour de vous !

Le lien avec le RPE (Relais Petite Enfance) d'Évron demeure également actif. Le magazine n°22 des Coëvrans paru cet hiver a fait part dans un article de cet appel à projet.

Nous ne devons pas être défaitistes et baisser les bras ! Il est essentiel de continuer à rechercher une à deux personne(s) passionnée(s) par leur métier, capable de gérer son activité de manière pérenne, et viable sur le plan financier. Des parents de notre commune et des villages environnants attendent l'ouverture de cette MAM.

Restons mobilisés et déterminés dans cette démarche !

Missions de l'architecte conseil des Petites Cités de Caractère®



L'association des Petites Cités de Caractère® en Mayenne met gracieusement à disposition l'expertise d'un architecte du patrimoine dont la mission est de conseiller les particuliers dans leurs projets. Il les accompagne en prenant en compte toutes ses composantes : leurs attentes, leur budget et le respect de la réglementation.

Entreprendre des travaux en secteur protégé peut sembler particulièrement contraignant, d'où le service proposé. L'architecte conseil se rend au domicile du particulier pour un temps d'échange au cours duquel alternent écoute et propositions. Les rendez-vous durent environ 45 minutes. Une fiche conseil détaillée est remise à la fin de l'échange : y sont résumées les orientations choisies - souvent illustrées par un croquis - ainsi que les éventuelles démarches administratives. L'architecte conseil accompagne également les particuliers dans leurs demandes de subventions.

Rétrospective sur la campagne Centres anciens protégés 2023-2025 aides financières destinées aux propriétaires privés

Pendant une période deux ans - d'avril 2023 à avril 2025 -, notre commune a fait partie des dix Petites Cités de Caractère® concernées par l'aide de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme Centres anciens protégés. Ce dispositif permet aux propriétaires privés d'habitations et de dépendances d'intérêt patrimonial d'obtenir des aides pour leur restauration extérieure.

Au cours de cette période, neuf dossiers ont été déposés :

- montant global : 254 934 €
- aide de la Région (20%) : 50 968 €
- abondement de la commune (5%) : 11 746 €



Neuf dossiers ont été déposés dans la commune au titre du programme Centres anciens protégés

Services à disposition des habitants

Les permanences des architectes conseil dans les communes adhérentes sont financées par la Région et déployées par l'association des Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire. En raison des restrictions budgétaires annoncées, cette prestation a été revue à la baisse depuis 2025 (six permanences au lieu de dix précédemment). En cas de besoin d'aide dans le cadrage d'un projet, à noter également la possibilité de faire appel à l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de la Mayenne au 02 53 54 54 45 ou par mail : udap53@culture.gouv.fr

Demandes d'urbanisme déposées au cours de l'année :

- certificats d'urbanisme : 4
- déclarations préalables : 7
- permis de construire : 2
- permis de démolir : 1

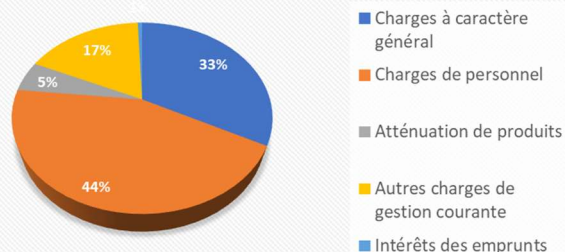
Compte administratif 2024

Ci-dessous la présentation du compte administratif de la commune pour l'année 2024.

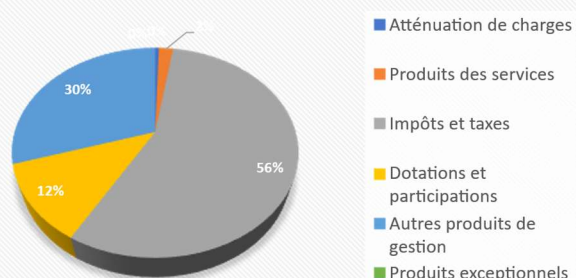
Dépenses et recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	en €	en %
Dépenses	121 356	100
Charges à caractère général	39 586	33
Charges de personnel	53 453	44
Atténuation de produits	6 329	5
Autres charges de gestion courante	21 199	17
Intérêts des emprunts	789	1
Recettes	184 991	100
Atténuation de charges	923	0
Produits des services	3 601	2
Impôts et taxes	103 303	56
Dotations et participations	21 954	12
Autres produits de gestion	55 210	30
Produits exceptionnels	-	0
RESULTAT FONCTIONNEMENT	63 635	
Exédent reporté	58 126	
RESULTAT FONCTION CUMULE	121 761	

Fonctionnement : dépenses



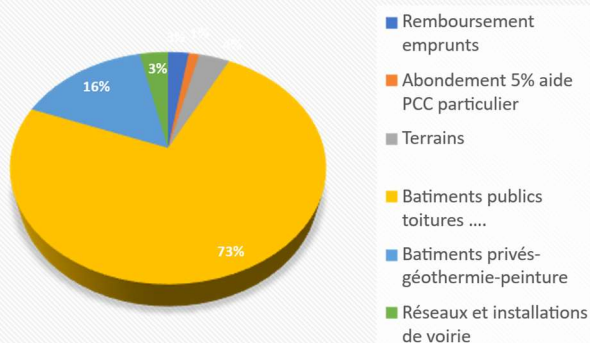
Fonctionnement : recettes



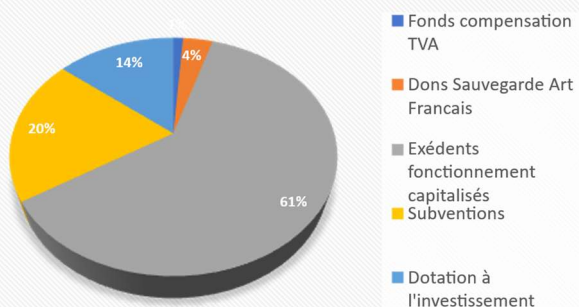
Dépenses et recettes d'investissement

INVESTISSEMENT	en €	en %
Dépenses	166 455	100
Remboursement emprunts	4 170	3
Abondement 5% aide PCC particulier	2 132	1
Terrains	6 179	4
Batiments publics toitures	122 242	73
Batiments privés-géothermie-peinture	26 027	16
Réseaux et installations de voirie	5 705	3
Recettes	141 170	100
Fonds compensation TVA	1 632	1
Dons Sauvegarde Art Français	5 000	4
Exédents fonctionnement capitalisés	86 554	61
Subventions	28 062	20
Dotation à l'investissement	19 922	14
RESULTAT INVESTISSEMENT	- 25 285	
Déficit antérieur reporté	46 955	
RESULTAT INVESTISSEMENT CUMULE	- 72 240	
Reste à réaliser dépenses	23 990	
Reste à réaliser recettes	43 151	
Résultat des restes à réaliser	19 161	
RESULTAT FONCTIONNEMENT CUMULE	121 761	
RESULTAT INVESTISSEMENT CUMULE	- 72 240	
RESULTAT CUMULE	49 521	
Résultat des restes à réaliser	19 161	
RESULTAT après restes à réaliser	68 682	

Investissement : dépenses



Investissement : recettes



Entreprises pétriariennes

 Ecurie de propriétaire Fabien Le Borgne Pension pré / Pension boxe / Paddock / Valorisation / Cours personnalisé / Coaching / Elevage Bondie 06 86 08 00 40	 Ostéopathe animalier Margot Pelmoine Ostéopathe Animalier Départements 53-72-49 (autres sur demande) 06 18 54 20 55	 Photographe Flora Vicens Pays de la Loire 06 82 45 13 85 vicens.flora@gmail.com
 Couverture et charpente Jean-Philippe Gréard Couverture, charpente, ossature bois, isolation extérieure 06 63 79 90 45	 Maçonnerie Bryan Williams Maçonnerie / Entretien des espaces verts williamsnbryan3@gmail.com	 Pain, brioche et gâteau Laurent Gourdin Cuisson au feu de bois Horaires d'ouverture (réservation conseillée) : - lundi : 16h-19h - mercredi : 16h-19h - vendredi : 16h-19h 02 43 90 28 91 laurent.gourdin2@wanadoo.fr
 Adrien Tellier Entretien paysager - Taille de haies - Débroussaillage - Taille d'arbres et d'arbustes raisonnée - Tonte de pelouse + de 10 ans d'expérience Diplômes : Travaux paysagers et Arboriste-grimpeur 06 08 45 27 30 adrien.entretien-paysager@orange.fr 53270 Saint-Pierre-sur-Erve Entretien paysager Adrien Tellier 06 08 45 27 30 adrien.entretien.paysager@orange.fr	 Vente de viande à la ferme Jean-Sébastien Caillaut GAEC de l'ERVE – Le Mortier Vente sur commande par caissettes de 15 kg Etiquetage et emballage sous vide par un établissement agréé 06 80 59 36 61 earldelerve53@gmail.com	 Assistante comptable et administrative indépendante Gwenaëlle Reumeau Pour particuliers et professionnels / Demandes ponctuelles ou régulières / A distance ou sur place / Prestations à la carte - à l'heure ou au forfait 07 78 24 83 36 contact@grsolutions.fr

Focus sur deux nouveaux services !

ATELIER D'ECRITURE CREATIVE En savoir plus
Pour celles et ceux qui cherchent un espace pour créer et se dire librement.

kesako?
 Des jeux d'écriture avec lecture si souhaité,
 des consignes **simples, du temps, de l'imagination.**

Ce n'est ni un cours français ni d'orthographe
 Pour les adultes, ados et famille

- Atelier à distance
- Atelier d'écriture libre
- Atelier de coécriture de livre
- balade créative, stage, formation...

Témoignages
 "Un merveilleux souvenir, un instant de partage et de liens !
 Merci." Sam.

Je n'aurais jamais pensé que cela serait aussi simple. C'est fantastique. Véro.

VIRGINIE RIQUIN 06.87.94.86.38

Qui suis-je? Formatrice-conseil créative dotée d'une solide expérience de l'animation de groupe, ma mission est de transmettre les moyens à toute personne de maîtriser son devenir.

crédit portrait @floravicens

AR.CO TRAVAUX ACROBATIQUES
 Spécialiste des travaux difficiles d'accès

AR-CO, l'artisan passionné.
 Spécialiste des travaux difficiles d'accès dans les domaines de l'environnement, l'industrie et le bâtiment, nous vous proposons des solutions d'accès qui sortent des sentiers battus : nos techniques de progression normées et sécurisées nous permettent d'intervenir sur des terrains aussi variés que les silos céréaliers, les falaises instables, les clochers d'église et châteaux d'eau...

Grâce à notre personnel issu du milieu de la montagne hautement qualifié dans les métiers du BTP et de l'attachement de l'entreprise à assurer une qualité de service au sommet : ar-co intervient là où les méthodes d'accès conventionnelles montrent leurs limites.

Depuis 2002 AR-CO et les compagnons qui la constitue sont fiers de pouvoir conseiller, réaliser et transmettre en gardant cette pointe d'originalité qui caractérise leurs métiers.

Environnement et patrimoine

Pour conserver votre patrimoine naturel, AR-CO effectue des travaux de confortement et de mise en sécurité des falaises et sites troglodytiques, l'entretien et restauration des abords de rivières et des ponts, dans le respect de l'environnement et du patrimoine ancien, afin de pérenniser le site au fil des ans et faire ainsi coexister la nature et l'activité humaine.

Industrie

Notre savoir faire dans l'entretien et la réparation de bâtiment industriel, notre disponibilité et notre expertise vous permet d'assurer la performance de votre outil de travail.

AR-CO réalise la mise en sécurité des sites et des accès en hauteur, afin de protéger votre personnel des risques liés à votre activité.

Bâtiments

AR-CO s'attache à assurer la longévité de votre bâti, récent ou ancien, depuis le nettoyage de vos vitres, le ravalement de vos façades jusqu'à la réparation de vos couvertures et vieilles pierres.

Nous effectuons aussi le démolissage de tous types de toitures et façades grâce à des procédés économes en eau et des produits phytosanitaires bio-dégradables à plus de 98 %, sans altérer le support.

AR.CO TRAVAUX ACROBATIQUES
 Spécialiste des travaux difficiles d'accès

Notre Partenaire dans l'agroalimentaire, le paysage, le nettoyage, les énergies renouvelables, le bâtiment et les travaux publics.

AR.CO

Laual

AR.CO TRAVAUX ACROBATIQUES
 Spécialiste des travaux difficiles d'accès

Franck Péan

Environnement
 Industrie
 Bâtiment

02 43 91 70 44
 www.ar-co.fr

www.ar-co.fr

Offre d'hébergement touristique et location de salles

Salles communales : à disposition pour vos événements festifs et conviviaux

Les salles communales situées place de l'Eglise sont à votre disposition pour vos événements. Profitez d'une cuisine tout équipée : gazinière 4 feux, grand réfrigérateur avec compartiment congélateur, micro-ondes, lave-vaisselle, vaisselle de cuisine et de table (verres, assiettes, plats, bols...). La salle bénéficie d'un accès pour personnes à mobilité réduite et de toilettes adaptées.

PRESTATIONS	TARIFS 2026
Repas familial (40 personnes max.)	
- pour habitant de la commune	85 €
- pour habitant hors commune	100 €
Vin d'honneur (60 personnes max.)	45 €
Goûter, soirée sans repas (60 personnes max.)	35 €
Location du lendemain	30 €
Frais de chauffage (forfait par jour de location)	25 €
Location des matériels de cuisine à l'extérieur	50 €



Gîte communal le Presbytère



Il fait bon séjourner dans notre gîte !

Situé dans un cadre authentique, en plein cœur de la vallée de l'Erve et au pied des grottes de Saulges, cet ancien presbytère du XIX^{ème} a été réhabilité en gîte en 2002. Il est labellisé Gîtes de France depuis 2018 et bénéficie d'un classement trois épis. Le label a été renouvelé en mars 2022.

Conçu pour l'accueil jusqu'à huit personnes, il comprend une salle à manger, un salon, trois chambres avec une salle de bain équipée d'une baignoire et de deux salles d'eau équipées de douche. Chauffage par géothermie installé depuis le 23 décembre 2021.

Nombre de nuitées

2022	155
2023	219
2024	137
2025	162

Thématiques : Pêche – Randonnée – Bienvenue aux animaux – Télétravail. Réservation sur www.gites-de-france.com

Après un recul en 2024, l'année 2025 a connu une fréquentation en progression.

Quelques avis

« Belle découverte »

Petit village de caractère avec de jolies maisons bien entretenues. De belles balades le long de la rivière, jusqu'à la chapelle Saint-Sylvain et l'exposition In Situ valent le détour. Peut-être reviendrons-nous une autre année pour la fête des Lumières du 15 août. Le gîte est spacieux et les pièces très lumineuses. Le village est calme.

« Ecran de verdure dans un lieu très agréable »

Notre séjour de quatre jours s'est réellement bien passé, pas d'envie de voiture, de belles balades pédestres à faire, grottes, villages fleuris. La maison est spacieuse dans un lieu calme, chacun trouve sa place car la maison offre deux salons qui permettent de s'isoler si besoin. La maison est très bien équipée. Les personnes gérant le lieu sont très accueillantes et disponibles.

« Superbe séjour et belles découvertes »

Maison spacieuse, agréable avec une âme. Paysage apaisant, verdoyant. Région riche en découvertes.

« Superbe accueil »

Bon séjour. Nous n'avons passé qu'une nuit, mais très agréable !

Tarifs 2026

TARIFS LOCATION	1 NUIT	2 NUITS	3 NUITS	4 NUITS	5 NUITS	6 NUITS	7 NUITS	NUITÉE SUPPL.	WE 1 OU 2 NUITS
MOYENNE SAISON	263 €	263 €	275 €	275 €	330 €	396 €	463 €	+ 51 €	263 €
HAUTE SAISON	366 €	366 €	418 €	418 €	470 €	497 €	542 €	+ 72 €	366 €
PROMOTION	Réduction de - 10 % sur ces tarifs, accordée aux habitants de la commune								
1 MOIS (hors HS)	1 230 €								
TARIFS CHARGES ANNEXES :									
Forfait ménage					90 €				
Linge de toilette : par personne					5 €				
Supplément pour animaux : par animal/nuitée					6 €				

Gîte de groupe : le Domaine des Hallais



Réservation sur www.leshallais.fr

Ce corps de ferme entièrement rénové comprend huit grandes chambres avec une capacité de trente couchages. Il y en plus un grand salon avec TV et jeux de société, une salle à manger avec une machine à café Nespresso, une cuisine professionnelle très bien équipée, une piscine d'intérieur chauffée toute l'année, une salle fitness et une salle d'activités (avec une table de ping-pong ou aménageable en salle de réunion pour les séminaires ou pour les soirées dansantes).

Label Tourisme et Handicap (tout handicap avec une chambre PMR pour quatre personnes au RDC). L'endroit est très calme avec des jardins autour

du gîte, un terrain de pétanque, un barbecue et deux terrasses. Idéal pour vos fêtes d'anniversaires ou à la fin de l'année, week-ends de détente entre amis ou collègues, sorties de clubs de randonneurs ou escalade, motards ou collectionneurs de vieilles voitures ainsi que les petits mariages et les vacances d'été.

Nouveau ! Chambre d'hôtes *Fleur de pommier*

Réservation sur www.gites-de-france.com

Entrez dans le jardin aux allures bucoliques et découvrez cette chambre indépendante avec sa salle d'eau privative. Douceur et chaleur sont les deux termes pour désigner l'ambiance de cet espace !

Une seule chambre avec entrée indépendante depuis la cour - chambre 19m² avec sa salle d'eau privative 4m² - lit 160x200, table et chaises, rangement. Salle d'eau : douche italienne, lavabo et WC, sèche-cheveux, ventilateur. Plateau d'accueil avec bouilloire et boissons chaudes, réfrigérateur, grille-pain et mini-four.

Accès internet par wifi. Pas de télévision.

Équipement bébé : un lit parapluie - un rehausseur de chaise.

Possibilité de ranger deux vélos à l'abri, recharge de batterie de vélo électrique possible.

Accès au jardin avec un espace table, chaises et barbecue, transat. Jardin clos.

Inclus : petit-déjeuner - linge de toilette - lits faits.

Villages d'avenir et plan de paysage

En 2023, les cinq communes de la Vallée de l'Erve (Blandouet-Saint-Jean, Saulges, Saint-Pierre-sur-Erve, Thorigné-en-Charnie et Sainte-Suzanne-et-Chammes) se sont engagées dans le dispositif Villages d'avenir.

Ce dispositif a pour vocation de permettre aux communes de se préparer aux besoins d'aménagement et aux évolutions à venir en matière d'habitat, de transition énergétique, de valorisation patrimoniale, d'attractivité et de développement touristique.

Notre entrée dans ce dispositif nous a permis de poser les premières bases de cette construction territoriale et d'être retenus pour l'appel à projet national plan de paysage, en identifiant les actions à mettre en place en matière de transition écologique, énergétique, de logement et d'établissement recevant du public avec le projet d'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier Energétique et enfin en engageant la réflexion autour d'un projet de commune nouvelle à l'échelle du Val d'Erve.

Trois grandes orientations retenues

Ces orientations s'inscrivent dans notre projet de territoire du Val d'Erve en retenant les axes de travail suivants :

- 1 **Un projet structurant pour la transition écologique et le développement touristique avec l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de paysage à l'échelle du Val d'Erve**
- 2 **Un Schéma Directeur Immobilier et Energétique pour la réhabilitation et rénovation de logements et bâtiments communaux**
- 3 **Un projet d'évolution territoriale du Val d'Erve pour accompagner la réflexion d'un territoire communal élargi autour d'une commune nouvelle du Val d'Erve**

Le 12 décembre 2024, une convention relative à l'élaboration du plan paysage a été signée pour une durée de trois ans. Les cinq communes du Val d'Erve constituent une entité en continuité territoriale autour de la vallée de l'Erve et sont toutes engagées dans un projet de préservation et valorisation du patrimoine bâti et naturel de la vallée.

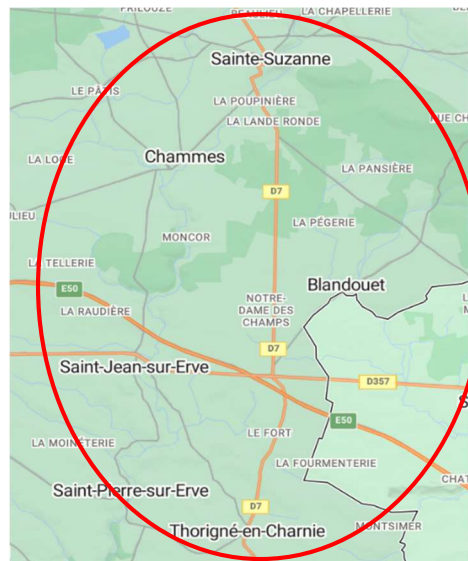
Sur ces objectifs, l'étude abordera des axes de travail autour des entités rurales marqueurs du paysage à protéger, à restaurer et à valoriser.

Le plan paysage s'établit sur les cinq communes, mais à ce jour concernant la réflexion sur les communes nouvelles elle s'orienterait plutôt vers deux entités :

- un premier groupe avec Blandouet-Saint-Jean, Sainte-Suzanne-et-Chammes et Saint-Léger-en-Charnie,
- un deuxième avec Saulges, Thorigné-en-Charnie et Saint-Pierre-sur-Erve.

1. Contexte et définitions du plan paysage du Val d'Erve

- **Bureau d'étude** : ALTEREO Agence Grand-Ouest (Basse-Goulaine, 44).
- **Définition du paysage** (convention européenne) : « partie de territoire perçue par les populations, façonnée par des facteurs naturels et humains et leurs interrelations ».
- **Plan de paysage** :
 - Outil de protection, gestion et aménagement du territoire, en amont des documents sectoriels.
 - Démarche concertée pour préserver la qualité des paysages et accompagner leur évolution.



2. Objectifs principaux

- **Préserver et valoriser** le patrimoine bâti, naturel et culturel, ainsi que les savoir-faire locaux.
- **Gérer l'attractivité touristique** : anticiper la surfréquentation, développer des solutions de mobilité et d'accueil respectueuses de l'environnement.
- **Fédérer les cinq communes** autour d'une identité commune et d'une vision partagée.
- **Définir des objectifs de qualité paysagère** clairs et partagés.
- **Construire un programme d'actions** hiérarchisé (court, moyen, long terme).

3. Méthodologie en trois phases

Phase	Période	Contenu
1	Déc. 2025 – Juin 2026	Diagnostic : caractérisation du territoire, analyse des dynamiques, identification des attentes. Actions : ateliers, questionnaire en ligne, ateliers pédagogiques avec les scolaires.
2	Juil. – Nov. 2026	Stratégie : formulation des Objectifs de Qualité Paysagère (OQP). Actions : ateliers de concertation avec acteurs, élus et population.
3	Déc. 2026 – Mars 2027	Programme d'actions : déclinaison des OQP en actions concrètes (réglementaires, opérationnelles, sensibilisation). Actions : ateliers, COTECH, COPIL, réunion publique.

4. Modalités de concertation

- **Ateliers** : avec élus, acteurs du patrimoine, du tourisme, de la planification, et la population.
- **Questionnaire en ligne** (janvier – avril 2026) : ouvert à tous les habitants et usagers.
- **Atelier pédagogique** : 25 élèves max, 2h-2h30, fresque paysagère.
- **Réunions** : COPIL, COTECH, stands sur les marchés.

5. Calendrier des temps forts (phase 1)

- **Ateliers** : février 2026, travail en groupe par commune.
- **Questionnaire** : janvier – avril 2026.
- **Atelier pédagogique** : découverte du paysage, collecte d'informations, réalisation de fresques.

Conclusion : le plan paysage du Val d'Erve s'appuie sur une démarche participative et progressive pour préserver et valoriser le territoire, en associant tous les acteurs locaux. Il donnera plus de chance d'obtenir des subventions.

Arceaux de vélo artistiques

La véloroute des Coëvrans propose des itinéraires de balades à bicyclette sur notre territoire.

Pour rappel, la signalétique est faite de panneaux verts avec un vélo blanc.

Ce projet, déployé à l'échelle des Coëvrans et pris en charge par la communauté de communes, demandait l'installation de trois arceaux de vélos au centre du village. Comme prévu, ils ont été réalisés par des artistes habitués à l'exposition *In situ* à Saint-Pierre-sur-Rêve :

- Eugénie Bal a réalisé une sculpture avec des chaînes à vélo.
- Le couple Man-Athan a réalisé un grand chat.
- Notre artiste local Stephan Pasternicki, alias Stefko, a réalisé un grand-bi.



Les arceaux-œuvres sont implantés auprès des garages derrière le Bistrot associatif. Une signalétique a été mise en place. Les arceaux ont été financés à hauteur de 235 € par la communauté de communes (merci à elle) et de 15 € chacun par la commune. Le coût de 250 € par œuvre étant dérisoire, le conseil municipal remercie chaleureusement les artistes pour ce geste.

Vos rendez-vous électoraux et vos élus

Il n'y a pas eu d'élections en 2025. En 2026 auront lieu les élections municipales, les 15 et 22 mars. Puis, en septembre, les sénatoriales (au suffrage universel indirect).

Les conseillers départementaux du canton de Meslay-du-Maine



Julie (Ducoin) Jean

Membre de la commission permanente
Présidente de la commission Prévention et Protection de l'enfance
Membre de la commission Insertion et

Action sociale de proximité

[La Mayenne Ensemble](#)

9 Rue des Croix

53480 Vaiges

06 26 24 36 53

julie.ducoin@lamayenne.fr

Remplaçante : Stéphanie Lambert – 1^{ère} adjointe de La Crompte



Sylvain Rousselet

Membre de la commission permanente
Vice-Président de la commission d'étude Enseignement et Citoyenneté
Membre de la commission d'étude Insertion et Action

sociale de proximité

Titulaire de la commission d'appel d'offres

[La Mayenne Ensemble](#)

Remplaçant : Christian Boulay - Maire de Meslay-du-Maine

Les conseillers régionaux



Samia Soultani-Vigneron

14^{ème} vice-présidente du Conseil régional
Déléguée à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la commission Entreprises, développement

international, numérique, croissance verte, tourisme, innovation et enseignement supérieur et recherche

[Aimer et agir pour les Pays de la Loire](#)

Les conseillers régionaux (suite)



Florence Desillière

Membre du Conseil régional

[Aimer et agir pour les Pays de la Loire](#)



Guillaume Garot

Membre du Conseil régional

[Printemps des Pays de la Loire](#)



Daniel Gendry

Membre du Conseil régional

[Union centriste](#)



Philippe Henry

8^e Vice-président du Conseil Régional
Délégué à l'écologie de la commission Territoires, ruralité, environnement, transition écologique et énergétique, eau, logement, infrastructures



Gilles Ligot

Membre du Conseil régional
[Union centriste](#)



Solène Mesnager

Membre du Conseil régional
[L'écologie ensemble](#)

numériques, sécurité et santé

[Union centriste](#)

Députée



Géraldine Bannier

Membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation
[Mouvement Démocrate](#)

geraldine.bannier@assemblee-nationale.fr

Stéphanie Garot, collaboratrice parlementaire est également à votre disposition au 02 43 12 63 82

stephanie.garot@clb-an.fr

Sénateur



Guillaume Chevrollier

Vice-Président de la commission de l'aménagement du territoire et du

développement durable. Membre de la délégation sénatoriale aux outre-

[Les Républicains](#)

g.chevrollier@senat.fr

Sénatrice



Élisabeth Doineau

Membre de la commission des affaires sociales.
Membre de la mission d'évaluation et

de contrôle de la sécurité sociale
e.doineau@senat.fr

Députée européenne



Valérie Hayer

Membre de la commission des budgets
Membre de la DASE
Délégation

pour les relations avec les pays de l'Asie du Sud-Est et 'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)

[Groupe Renaissance](#)

Tél. : 0033 3 88 1 75639 *

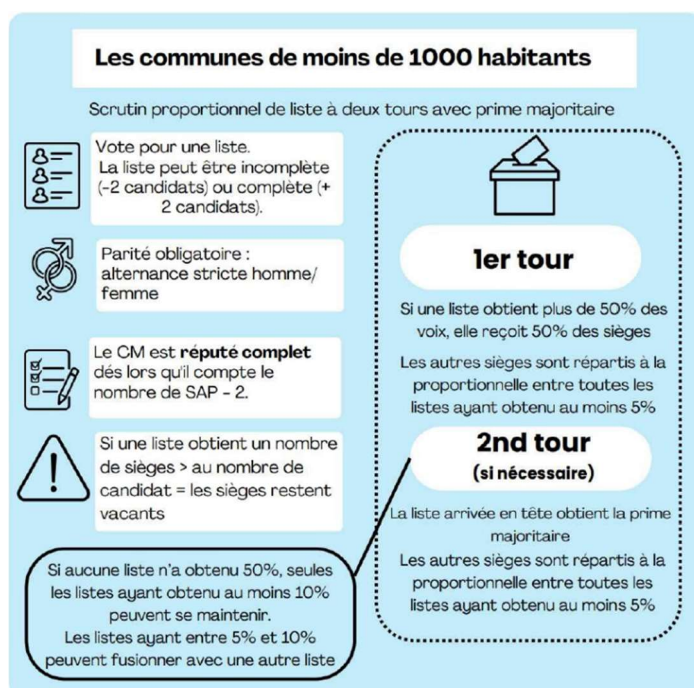
Les élections municipales et communautaires de 2026

Les modes de scrutin pour les élections municipales – droit commun

La loi n° 2025-444 du 21 mai 2025, visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité, modifie le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire :

- Parité obligatoire : alternance stricte homme/femme.
- Liste bloquée, sans possibilité de panachage ou d'inversion de l'ordre.
- Le CM est réputé complet dès lors qu'il compte le nombre de sièges à pourvoir -2.



Informations concernant les obligations liées aux élections municipales 2026

S'inscrire sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est possible jusqu'à six semaines avant le scrutin. Pour les élections municipales 2026, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales :

- en ligne jusqu'au **4 février 2026**
- en mairie jusqu'au **6 février 2026**.

Le citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire **directement par Internet** sur le site service-public.fr.

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

ÊTES VOUS INSCRIT(E) SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- PAR INTERNET JUSQU'AU 4 FÉVRIER
- EN MAIRIE JUSQU'AU 6 FÉVRIER
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02)

OU FLASHEZ CE QR CODE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

Revue de presse 2025

Que rapporte la presse locale sur Saint-Pierre-sur-Erve en 2025 ?

Notre village a été, une nouvelle fois, largement mis en avant à travers plus de 45 articles, dont voici quelques titres :

- *Concert de jazz au domaine des Hallais, dimanche*
- *La municipalité annonce un programme de travaux*
- *Anita Mills donne vie à des maisons miniatures*
- *La toiture du Moulin de Gô va être restaurée*
- *Un retour aux sources pour Flora Vicens*
- *Des animations chaque mois avec le comité des fêtes*
- *Vingt-quatre convives au repas des aînés*
- *Samedi, la Nouvelle-Orléans était au Bistrot*
- *Une réunion sur les rapaces nocturnes*
- *Vingt-six copains de lycée se sont retrouvés au Bistrot de Saint-Pierre-sur-Erve*
- *Depuis samedi, In Situ X à Saint-Pierre-sur-Rêve est officiellement lancé*
- *Le vernissage de l'exposition In Situ X à Saint-Pierre-sur-Rêve ce samedi 14 juin*
- *Une rencontre des auteurs au bord de l'eau le 14 juin*
- *Le Bistrot ouvre ses portes mercredi 28 mai*
- *Christian Poincheval a créé un cœur de Dyosorêve*
- *On parlera Permaculture au Bistrot associatif vendredi*
- *Un trophée régional pour le Moulin de Gô*
- *Les chauves-souris de l'Erve*
- *Le Moulin de Gô ouvre ses portes les 28 et 29 juin*
- *Nicolas Jouet expose quelques-unes de ses sculptures*
- *Boris Garanger expose sous les arcades*
- *Jamel Zeddami expose ses œuvres surprenantes*
- *Jean-Yves Jégou expose dans le cadre d'In Situ X à Saint-Pierre-sur-Rêve*
- *L'artiste Christian Poincheval expose en plein air*
- *Le Moulin de Gô se visite pour la fête des Lumières*
- *Elle soude et recycle le fer pour créer des œuvres*
- *Peintres dans la Cité : Gaspard Masson reçoit le premier prix*
- *51 participants au concours des Peintres dans la Cité*
- *Robert Lerivrain expose dans l'église*
- *Le Mayennais Gérard Lefort expose à In Situ à Saint-Pierre-sur-Rêve*
- *XIII expose dans le village jusqu'à fin septembre*
- *Ces trois artistes exposent à In Situ X à Saint-Pierre-sur-Rêve : Stefko, Michel Fouillet et Cécile Cottureau*
- *Ces élèves ont planté une haie bocagère*
- *L'histoire de la Palestine en débat au Bistrot associatif*
- *La F1 s'invite au Bistrot le 1^{er} février*
- *Le Bistrot associatif fête ses 10 ans*
- *Leveillé l'emporte enfin, Coutard l'habituée (le trail à la Cropte)*
- *Un chêne vert planté au collège en mémoire de Sébastien Millet*



Nous voulons manifester notre gratitude à l'ensemble des habitants qui participent à ce dynamisme. Des remerciements sincères à Roland et Paulo pour leur engagement dans cette revue de presse consultable dans un porte-vue au Bistrot associatif, et dont l'action aide à préserver la mémoire de nos activités et événements.

Campagne de recensement de la population 2026

Cette année, Saint-Pierre-sur-Erve réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, Virginie Riquin, vous fournira une notice Internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
Histoires pour comprendre
En partenariat avec votre commune

Recensement de la population 2026

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

- ... mon logement ?**
Pour connaître votre **type d'habitation**, (année de construction, surface, etc.), c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.
- ... mon foyer ?**
Pour permettre d'évaluer l'évolution **de la population et ses besoins futurs** : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.
- ... mon travail ?**
Pour connaître votre **situation professionnelle** et permettre de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail. (lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.)
- ... mes habitudes de vie ?**
Pour connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins. (modes de transports, scolarisation de vos enfants, etc.)
- ... mes données personnelles ?**
Pour vérifier qu'il n'y a ni oublié, ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2027.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État et à votre commune de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

La vie en communauté

Principes de vie en communauté pour faire de notre village un cadre de vie agréable

Dans le pittoresque village de Saint-Pierre-sur-Erve, où résident 133 habitants, le vivre ensemble est une valeur fondamentale qui rythme la vie quotidienne. Situé au cœur d'un environnement naturel, ce petit bourg offre un cadre paisible, propice à l'épanouissement de chacun tout en préservant le respect mutuel. L'interaction entre les habitants se caractérise par une grande convivialité. Des manifestations périodiques favorisent les relations et stimulent les interactions. Ces occasions offrent l'opportunité de se réunir, d'échanger et de fêter la vie collective.

Toutefois, afin de préserver cette harmonie, il est essentiel d'observer les horaires réglementés, notamment concernant le bruit, dans le but de maintenir la quiétude générale. Les résidents sont donc encouragés à minimiser les perturbations sonores en se conformant aux horaires suivants pour les travaux extérieurs, selon l'arrêté préfectoral (Mayenne) n°008-D-278 du 15 juillet 2008 portant réglementation des bruits de voisinage et modifié le **3 octobre 2025 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage**.

Les horaires pour les travaux extérieurs

Article 18 : Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 h 30,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Ces horaires garantissent à chacun de jouir de son espace de vie tout en respectant les besoins des autres. Les résidents sont invités à faire preuve de compréhension et de tolérance, en gardant à l'esprit que le respect mutuel est essentiel pour favoriser une harmonie collective.

Interdiction de brûlage des déchets verts

Il est formellement interdit de procéder au brûlage des déchets verts, que ce soit à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur de jardin.

Définition des déchets verts

Les déchets verts se composent de végétaux, qu'ils soient secs ou humides, provenant de jardins ou de parcs. Ils incluent notamment :

- l'herbe résultant de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'égavage,
- les résidus de taille de haies et d'arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures de fruits et légumes.



Le brûlage de déchets verts, en particulier lorsqu'ils sont humides, libère des substances toxiques nuisibles à la santé humaine et à l'environnement, notamment des particules fines. À titre d'exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre génère une quantité de particules fines équivalente à celle émise par un véhicule à essence neuf parcourant 14 000 km. Il est également important de prendre en considération les désagréments potentiels pour le voisinage, tels que les odeurs et les fumées, ainsi que les risques d'incendie.

À la fin de ce bulletin, vous trouverez les horaires d'ouverture de la déchetterie de Sainte-Suzanne-et-Chammes, où vous pourrez déposer vos déchets, notamment :

- les encombrants,
- les gravats,
- le bois,
- les cartons,
- les ferrailles,
- les déchets verts,

- les déchets dangereux,
- les déchets d'équipements électriques et électroniques,
- les textiles,
- les caissons Emmaüs pour le réemploi (caissons servant à déposer des objets que vous jugez réutilisables).

Préservons la qualité de vie à Saint-Pierre-sur-Erve, dans ce cadre verdoyant et paisible.

France services

Les services proposés

Mise en relation

Informations sur tous les secteurs de la vie quotidienne

Aide à la démarche administrative (en lien avec les organismes partenaires)

Aide à la recherche d'emploi (site Pôle Emploi) et soutien CV-lettres de motivation

Un ordinateur avec accès internet

Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00
13h30-17h30

Mardi : 8h30-12h00
13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h00
13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00
13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h00

Bais : Permanence à l'espace partagé
Le jeudi de 13h30 à 17h30

Montsûrs : Permanence à la mairie
Le vendredi de 8h30 à 12h00

Vaiges : Sur rendez-vous à la mairie

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

France services des Coëvrans
6 rue de Hertford - 53600 ÉVRON
02 43 01 93 94
franceservices@coevrons.fr

Les permanences

■ JUSTICE

Victimes et prévention pénale 53
1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois
De 13h30 à 17h
Sur rendez-vous - 02 43 56 40 57

CIDFF (Les droits des femmes et des familles)
3^{ème} jeudi de chaque mois
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Sur rendez-vous - 02 43 56 99 29

Conciliateur de justice
2^{ème} ou 4^{ème} jeudi de chaque mois
À France services d'Évron
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

3^{ème} jeudi de chaque mois
À la mairie de Montsûrs
Sur rendez-vous - 02 43 01 00 31

Citad'elle (Violences conjugales)
2^{ème} vendredi de chaque mois
De 9h30 à 11h30
02 43 56 95 94

■ SANTÉ / HANDICAP

CARSAT
Assistant social sur rendez-vous
3646 - Répondre « Service social »

F.N.A.T.H.
4^{ème} lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30
Sur rendez-vous - 02 41 48 50 25

Maison Départementale de l'Autonomie
Le lundi matin
Sur rendez-vous - 02 43 67 75 77

■ SOCIAL / BUDGET

MAYENNE HABITAT
Le mercredi matin
Sur rendez-vous - 02 43 54 55 56

UDAF (Point conseil budget)
Sur rendez-vous - 02 43 49 73 89
pointconseilbudget@udaf53.unaf.fr

BANQUE DE FRANCE
Le jeudi matin (borne visio-conférence)
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

■ FISCALITÉ

DGFIP (Centre des impôts)
2^{ème} et 4^{ème} vendredi matin de chaque mois
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

■ FAMILLE

CAF
Le vendredi matin (borne visio-conférence)
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

MSA
Tous les jeudis
Sur rendez-vous - 02 43 39 43 39

Et aussi

Élisabeth PERIGOIS et Catherine MEZANGE, de France Services, peuvent vous accompagner dans vos démarches pour :

CAF :

- Accomplir une déclaration trimestrielle
- Réaliser une simulation ou une demande d'allocation
- Prendre rendez-vous pour une visio-caf

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS :

- Renouveler un permis de conduire
- Faire une carte grise

IMPÔTS GOUV :

- Payer ses impôts en ligne
- Faire sa déclaration en ligne
- Duplicata papier

AMÉLI :

- Refaire une carte vitale
- Imprimer ses attestations
- Demander une carte européenne d'assurance maladie
- Créer un compte ameli.fr
- Complémentaire santé solidaire

PÔLE EMPLOI :

- Transmettre des documents
- S'actualiser
- CV, lettre de motivation, recherche d'emploi

CARSAT :

- Pension de reversion
- Demande d'allocation de solidarité aux personnes âgées
- Demande unique de retraite personnelle

GÉNÉRAL :

- Se créer une adresse email
- Scanner ou imprimer des documents

Réouverture du guichet MaPrimeRénov'



Le 30 septembre 2025, le guichet MaPrimeRénov' a de nouveau été ouvert, redonnant un élan majeur aux projets de rénovation énergétique. Ce dispositif, essentiel pour la transition écologique, permet de financer une large gamme de travaux : isolation thermique, remplacement de systèmes de chauffage énergivores, installation de solutions utilisant les énergies renouvelables. Les subventions peuvent couvrir de 30 % à 90 % des coûts, avec des plafonds dépassant les 20 000 € pour une rénovation complète. La procédure, exclusivement en ligne, a

été simplifiée, et des artisans certifiés RGE accompagnent les particuliers dans chaque étape du processus.

Suite à la nouvelle législation, il est désormais important de noter que certains logements présentant une mauvaise note énergétique — classés « F » ou « G » dans le diagnostic de performance énergétique (DPE) — ne pourront plus être mis en location. Les logements classés « G » seront concernés dès cette année, puis ceux classés « F » à partir de 2028. Ces logements considérés comme des passoires thermiques risquent de subir des sanctions et une baisse de leur attractivité locative. Le dispositif MaPrimeRénov' offre donc une occasion unique de rénover ces logements, d'améliorer leur confort, de pérenniser leur valeur et de réduire leurs factures énergétiques.

Pour bénéficier de cette aide, les candidats doivent déposer leur demande sur la plateforme officielle de l'État, en renseignant les informations relatives à leur logement, aux travaux envisagés et à leur situation financière. Cette réouverture vise trois enjeux majeurs : réduire la consommation d'énergie des bâtiments, préserver le pouvoir d'achat des ménages et stimuler l'activité du secteur du bâtiment. Le dispositif, largement plébiscité par les propriétaires, constitue une véritable opportunité pour améliorer l'efficacité énergétique des logements et soutenir la transition écologique.

Information sur la transition vers la fibre optique



Même si vous n'utilisez pas internet chez vous, mais seulement votre téléphone fixe, cette information vous concerne.

Votre téléphone ne fonctionnera plus à partir du 31 octobre 2028. Vous devez dès à présent évoluer vers un abonnement fibre.

Certains fournisseurs d'accès peuvent vous proposer des offres de fibre optique seulement pour les téléphones fixes. Contactez dès maintenant votre fournisseur.

Plus de renseignements sur lafibreprendlareleve.com



Le transport à la demande « Aleop »



Sur une simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » le plus proche de chez

vous et vous permet de rejoindre un autre point d'arrêt du territoire.

Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 19h (sauf jours fériés). Des trajets sont autorisés avant 7h et après 19h en cas de correspondance avec un train ou un car.

A noter : Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans, sur présentation d'un justificatif, la prise en charge peut s'effectuer à domicile. Les enfants peuvent être transportés sans accompagnant à partir de 10 ans.

[Plus d'informations sur le site internet ALEOP](#)

Le portage de repas

Ce service est proposé exclusivement dans le sud du territoire des Coëvrons sur les communes de Blandouet-Saint-Jean, Saint-Georges-le-Fléchar, Saint-Léger-en-Charnie, Saint-Pierre-sur-Erve, Sainte-Suzanne-et-Chammes, Saulges, Thorigné-en-Charnie, Torcé-Viviers-en-Charnie et Vaiges.

Il s'adresse aux personnes âgées, en situation de handicap ou momentanément immobilisées.

Pour les autres communes des Coëvrons, le portage de repas est assuré par d'autres structures : l'ADMR de Bais, d'Evron et le Centre Communal d'Action Sociale de Montsûrs.

Les repas

- Préparés par des professionnels de la restauration du territoire des Coëvrons avec l'appui d'un nutritionniste, ils sont fabriqués à partir de produits frais. L'ensemble des repas est conditionné en barquettes, à usage unique, portant la date limite de consommation.
- Livraison en liaison froide : le lundi matin (pour le lundi uniquement), le mardi matin (pour le mardi, mercredi et jeudi) et le vendredi matin (pour le vendredi, samedi et dimanche).
- Composition du menu : un potage, un hors d'œuvre, un plat garni, un fromage, une salade et un dessert.
- Une formule à la carte : vous pouvez prendre un à sept repas par semaine en fonction de vos souhaits et de votre régime alimentaire.
- Tarifs : 9,10 € sans pain, 9,50 € avec pain (possibilité de réductions fiscales et de prise en charge partielle par la caisse de retraite ou la mutuelle, selon conditions)

Contact :

- Maison des Solidarités
- 6 Rue du Petit Rocher -53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes
- 02 43 01 86 01

Le secours alimentaire

La distribution du secours alimentaire est assurée sur les communes situées au nord (Bais) et au sud du territoire (Sainte-Suzanne-et-Chammes).

En provenance de la banque alimentaire de la Mayenne, les denrées alimentaires sont distribuées par colis :

- le jeudi de 10h30 à 11h30 à l'espace partagé de Bais, avenue Auguste Janvier
- le jeudi de 14h15 à 15h15 à la salle socio-culturelle de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Pour les communes situées à l'ouest, l'aide alimentaire est assurée par le Centre communal d'Action Sociale de Montsûrs et l'épicerie sociale Espadon à Evron.

Le Relais Petite Enfance (RPE)

C'est un lieu d'information, d'écoute, d'accompagnement, de rencontres et d'échanges au service des parents, des futurs parents et des professionnels de la petite enfance (assistants maternels, garde à domicile...). Le RPE est un service gratuit et itinérant sur tout le territoire des Coëvrons.

Au service des parents et futurs parents

- Informations et conseils sur l'ensemble des modes d'accueil des jeunes enfants existant sur le territoire (assistante maternelle, MAM, micro crèche, crèche...).
- Accompagnement selon vos besoins de gardes (horaires normaux, accueil en horaires atypiques, accueil d'un enfant en situation de handicap...).
- Renseignements sur les aides accordées par la CAF et la MSA.
- Accompagnement dans votre fonction d'employeur en cas d'embauche d'une assistante maternelle ou d'une garde d'enfant à domicile (droits, devoirs, contrat de travail, déclaration...)
- Échanges et rencontres thématiques

Contact : 02 43 66 32 00 / rpe@coevrons.fr



Mairie

Ouverture au public :

- Mardi : 13 h 30 - 17 h 30
- Vendredi : 9 h - 12 h

Coordonnées :

- 02 43 90 25 73
- mairie@saint-pierre-sur-erve.fr
- www.saint-pierre-sur-erve.fr

Pour joindre M. Christian Le Blanc, maire :

- 06 85 20 79 59
- christian.le-blanc@wanadoo.fr



Garderie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

De 7 h 15 - 8 h 15 / 16 h 30-18 h 30

Contact :

Claire Renou au 06 34 02 71 88



Déchetterie Chammes

Ouverture

- Lundi, mercredi, vendredi de 13h30 à 18h*
- Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h*
- *Fermeture à 17h d'octobre à mars.
- *Fermeture exceptionnelle à 16h les 24 et 31 décembre.

En été, les horaires des déchèteries peuvent être modifiés en raison des fortes chaleurs.

Coordonnées :

- 02 43 66 32 00
- xmaarch@coevrons.fr



ADMR

Prestations :

- Entretien du domicile
- Garde d'enfants
- Aide à la personne, maintien au domicile

Coordonnées :

- 1 Rue Jean de Bueil - 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes
- BONNAY Viviane
- 02 43 01 44 27

Numéros utiles

Sapeurs-pompiers :	18
SAMU :	15
Gendarmerie-Police :	17
N° d'urgence européen :	112
N° d'urgence (sourds et malentendants) :	114
Médecin de garde (soirs et week-ends) :	116 117
Hôpital de Laval :	02 43 66 50 00
Hôpital de Château-Gontier :	02 43 09 33 33
Hôpital de Mayenne :	02 43 08 73 00
Centre anti-poisons d'Angers :	02 41 48 21 21
Centre des Grands Brûlés de Tours :	02 47 47 81 34
EDF sécurité dépannage 24h/24 :	09 72 67 50 53
EDG sécurité dépannage 24h/24 :	0 800 47 33 33
Accueil sans abri :	115
Allo Enfant maltraitée :	119
SOS Violences Conjugales :	3919
Drogues Info Service :	0 800 23 13 13
Sida Info Service :	0 800 840 800
Cancer Info Service :	0 800 940 939

Ils ont participé à ce bulletin

L'APE, Anne Baudry, le comité des fêtes, Cendrine Fagnot, IN VIVO, Antoine Josset, Christian Le Blanc, le Moulin de Gô, Françoise Portier, le RPI et Flora Vicens (photos). **Merci à eux !**



Janvier

Samedi 31
10h AG CdF

Février

Vendredi 13
Soirée crêpes & jeux

Mars

Vendredi 13
Concert
Levi Harvey 4tet

Samedi 28
Festival de musique ancienne
Il Ballo

Avril

Samedi 11
Journée des plantes
Balade botanique & concerts
avec *Melocoton Duo + Glenn Nicolle*

Mai

 16 & 17 mai
Journées Européennes des
Moulins et du Patrimoine Meulier

Samedi 30
Ouverture du Bistrot
Théâtre d'impro
Scène ouverte

Les animations 2026

www.cdf.saint-pierre-sur-erve.org



Juin

 Samedi 6
Soirée guinguette

Samedi 13
Vernissage In Situ XI
à Saint-Pierre / Rêve
& concert

Dimanche 21
Main'Erve Trail & concert

 Week-end des 27 & 28
Journées du Patrimoine
de Pays et des Moulins

Août

Jeudi 15
Journée des Peintres
dans la Cité &
fête des Lumières
Concerts

David Blyss en journée
DaDa + La fanfare de
Stefko en soirée

Septembre

Week-end des 19 & 20
Journées Européennes du
Patrimoine / JEP (week-end)

 ouvert

Samedi 19
Journées
Européennes du
Patrimoine
Concert Caravage

Octobre

Samedi 3
Finissage In Situ XI à
Saint-Pierre / Rêve
Concert

Samedi 17
Spectacle théâtre d'impro
Authentic
par les *Candiratons*

Novembre

Samedi 14
Concert

Décembre

Samedi 12
Spectacle
Panier-Piano de et par
Léonor Stirman